

Canadian
Meat Goat
La Revue *canadienne* de la *journal*
chèvre de boucherie

Summer 2024 Vol
Été 30-1



The Official News Source of the Canadian Meat Goat Association / La source officielle d'information de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie



OVINS & CAPRINS

fermejocelynurbain.ca

L'ÉLEVAGE DEPUIS 2013
DANS LES RÈGLES DE L'ART

Génétique | Qualité | Testé AEC OR 2024



CHÈVRES BOER
PUR SANG



EXPO
AGRICOLE
2024

Calixa-Lavallée, Québec
Saint-Hyacinthe, Québec
Brôme, Québec
Norfolk County Fair, Ontario
Royal Winter Fair, Ontario



Suivez-nous





SPOTTED & DAPPLED, BLACK, RED, TRADITIONAL

PUREBRED BOER GOATS

PRODUCING COLOR WITHOUT SACRIFICING QUALITY

We are currently standing 4 colored bucks and approximately 50 does. This allows us to give our clients lots of options and diversity when purchasing kids

The demand for “Quality” colored boers is growing faster than we could ever had anticipated, we are so excited for the future. We would like to thank our customers for their belief in our breeding program.

When you get clients coming back year after year, and referring others you know you must be doing something right.



2024 KIDS START ARRIVING THE MIDDLE OF MARCH, EXCITING TIMES AHEAD

COLOR + QUALITY= PROFIT

WE CAN HELP YOU ARRANGE TRANSPORTATION COAST TO COAST IN CANADA

BONNIE, CLINT & COLE CAMERON, CARDINAL, ON

CELL: 613-498-5252

Email: cameronboergoats3@gmail.com

Also on FACEBOOK

REMINDER:

Following unfortunate events involving sellers and buyers, your CMGA Board of Directors would like to remind you of certain rules to follow.

All Canadian Meat Goat Association members must agree to comply with the CMGA Bylaws and abide by the terms of the CMGA Code of Ethics. Further info is available on the CMGA website: canadianmeatgoat.com/ethics, canadianmeatgoat.com/bylaws.

The seller of a CMGA-registered goat sold with papers **MUST** provide registration papers transferred into the new owner's name **WITHIN SIX MONTHS OF THE DATE OF SALE**. If the CMGA Board of Directors receives verifiable complaints about sellers who do not fulfill this requirement, for a first offense, producers in violation of the regulations will receive a **WARNING LETTER**. Further lack of compliance to the CMGA bylaws may bring **EXPULSION** from the association or **SUSPENSION FOR ONE YEAR**. Breeders may be **DENIED THE PRIVILEGE TO REGISTER AND TRANSFER** animals in the herd book of the association. Furthermore, the information related to the fault and their **NAMES MAY BE PUBLISHED** in the Meat Goat Journal and on the CMGA website. This is being initiated due to multiple cases of financial loss to new breeders, as well as to avoid further wasted time spent on complaints, compliance and follow up by the CMGA Board, CMGA GM and CLRC staff.

So, for everyone's satisfaction, be sure to send in your transfer requests as soon as possible to meet the deadlines required by the association.



RAPPEL :

À la suite de fâcheux événements mettant en cause, vendeurs et acheteurs, votre conseil d'administration tient à vous rappeler certaines règles à suivre.

Toute personne membre de l'ACCB doit respecter les Statuts et Règlements de cette dernière, ainsi que le code de déontologie. On peut trouver plus de renseignements sur le site internet de l'ACCB : canadianmeatgoat.com/fr/ethics, canadianmeatgoat.com/fr/bylaws

Le vendeur d'une chèvre enregistrée par l'ACCB et vendue avec les papiers **DOIT** procéder au transfert de propriété en faveur de l'acheteur, **DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA DATE DE LA VENTE**. Si à la suite du non-respect de cette règle une plainte était reçue par le conseil d'administration de l'ACCB, une vérification des faits serait effectuée. Si la plainte s'avère fondée, et qu'il s'agit d'une première offense, une **LETTRE DE RÉPRIMANDE** sera envoyée à l'éleveur fautif. Advenant une récidive de sa part, une **SUSPENSION ET/OU UN INTERDIT D'ENREGISTREMENT** pourrait s'appliquer et ce **POUR UNE PÉRIODE D'UN AN**. De plus, le **NOM DE L'ÉLEVEUR SERAIT PUBLIÉ** dans la Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie ainsi que sur le site internet de l'association. Cette procédure a été initiée suivant plusieurs cas de pertes financières pour de nouveaux éleveurs, aussi bien que pour éviter de faire perdre du temps avec des plaintes, de la non-conformité et du suivi nécessaire par le Conseil d'administration de l'ACCB, la Directrice générale de l'ACCB et le personnel de la SCEA.

Alors, pour la satisfaction de tous, assurez-vous d'envoyer vos demandes de transfert le plus tôt possible afin de respecter les délais requis par l'association.



Why join?

www.canadianmeatgoat.com

... be involved in paving the way of the future for the meat goat industry!

Pourquoi devenir membre?

... accompagnez nous sur la route du futur de l'industrie de la chèvre de boucherie!

Contents / Sommaire

Features / Articles

- 10** | 2024 CMGA AGM
AGA 2024 de l'ACCB
- 11** | Heat Stress
- 13** | *Le stress de chaleur*
- 15** | Using a buck of higher genetic value
- 18** | *L'utilisation d'un bouc de plus grande valeur*
- 21** | Warring with worms?
- 23** | *Problèmes de vers ?*
- 38** | 2023 Canadian Show Champions
Champions canadiens des expos en 2023
- 42** | Youth Point Chase winners
Gagnants de la Chasse aux points des jeunes éleveurs

Departments / Rubriques

- President's message **6** Message de la présidente
- 2024 CMGA Board **7** CA 2024 de l'ACCB
- CMGA Committees **7** Comités de l'ACCB
- From the General Manager **8** Commentaires de la Directrice générale
- CMGA Memberships **26** Types de membres de l'ACCB
- Canadian Goat Organizations **35** Organisations caprines du Canada
- Caprine Calendar **37** Calendrier caprin
- Permanent Champions **41** Champions permanents
- Official CMGA Judges **41** Juges officiels de l'ACCB
- Youth Committee **42** Comité jeunesse
- Goat Supply – Canada **46** Coup d'œil sur la chèvre – Canada
- Advertising rates **49** Tarifs publicitaires
- Index of advertisers **49** Index des annonceurs
- CMGA fee structure **51** Structure de prix de l'ACCB

For permission to reprint any material in the Canadian Meat Goat Journal, please contact the CMGA Office or contact the author directly. / Pour obtenir l'autorisation de reproduire tout matériel présenté dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie, s'il vous plaît contacter le Bureau de l'ACCB, ou contacter l'auteur directement.

Effort has been made to ensure the accuracy of the articles, however the views expressed are not necessarily the views of the Canadian Meat Goat Association. / Les efforts ont été déployés pour assurer l'exactitude du contenu de ces articles, cependant les visions exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.

The Canadian Meat Goat Association will not be held accountable for any procedures that may be described in this publication since it is intended to be for the general information of the reader. / L'Association canadienne de la chèvre de boucherie ne peut être tenue responsable de toute procédure qui peut être décrite dans cette publication, car elle est présentée pour l'information générale du lecteur.

The Canadian Meat Goat Association reserves the right to accept or reject any advertisement submitted for publication. However, the CMGA does not attempt to investigate or verify claims made in advertisements appearing in the Canadian Meat Goat Journal. The appearance of advertising in the Journal in no way implies endorsement or approval by the CMGA of any advertising claims or of the advertiser, its product, or services. The Canadian Meat Goat Association disclaims any liability whatsoever in connection with advertising appearing in the Canadian Meat Goat Journal. / L'Association canadienne de la chèvre de boucherie se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute publicité présentée pour publication. Toutefois, l'ACCB ne cherche pas à enquêter ou à vérifier les allégations faites dans les publicités apparaissant dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie. L'apparition d'une publicité dans la Revue n'implique en aucune façon l'appui ou l'approbation de l'ACCB pour toute allégation faite dans cette publicité, ou par l'annonceur, à propos de ses produits ou services. L'Association canadienne de la chèvre de boucherie décline toute responsabilité en relation avec les publicités figurant dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie.

Canada Post Agreement No. 40021006

Return undeliverable
Canadian addresses to:
Retourner les adresses
canadiennes non livrables à:

Canadian Meat Goat Association
155, Ave des Erables
St. Gabriel de Kamouraska, Quebec, G0L 3E0
tel: 418-315-0777 fax: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com



**ON THE COVER /
SUR LA COUVERTURE:**
**Anna Haupt – Springvalley
Boer Goats photo.**



The Canadian Meat Goat Journal welcomes submissions of articles, photographs, management tips and other material for publication. Please send to info@canadianmeatgoat.com. / La Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie reçoit les soumissions d'articles, les photographies, les conseils de régie et autres documents pour publication. S'il vous plaît, les envoyer à la Coordonnatrice du contenu: info@canadianmeatgoat.com.

The Canadian Meat Goat Association and the Canadian Meat Goat Journal will not be held responsible for loss or damage of unsolicited material. / L'Association Canadienne de la Chèvre de Boucherie et la Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie ne seront pas tenus responsables des pertes ou dommages de matériel non sollicité qui leur est envoyé.

Design and layout: **Karen Kolkman Graphic Design**

President's MESSAGE

Spring has sprung and summer is in full swing! I hope everyone's kidding seasons went well with many healthy kids on the ground. Remember to get those registrations in soon to be ready for fairs and shows coming up!

The CMGA is looking at running our Type Evaluation program again this year. We realize the cost of living is high currently, however the program offers great feedback on your breeding program as well as making an informed decision on replacement animals.

We are also getting closer to launching the genetic evaluation program for meat goats, CapriGen.

Please take a moment to check out the Facebook page and the website to keep up to date on launch dates and information about upcoming programs and fairs/expos.

Happy haying season! Hope you all get enough quality feed put up for the winter to come.

Becky Vissers
CMGA President

M E S S A G E de la Présidente

Le printemps est arrivé et l'été bat son plein! J'espère que la saison de mise bas s'est bien passée pour tout le monde et que vos nombreux chevreaux sont en bonne santé. N'oubliez pas de vous inscrire rapidement pour être prêt pour les foires et les expositions à venir !

L'ACCB envisage de lancer à nouveau son programme de classification cette année. Nous sommes conscients que le coût de la vie est élevé actuellement, mais le programme offre une excellente évaluation de votre programme d'élevage ainsi que pour prendre une décision éclairée sur les animaux de remplacement.

Nous nous rapprochons également du lancement du programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie, CapriGen.

Veuillez prendre un moment pour consulter la page Facebook et le site Web pour vous tenir au courant des dates de lancement et des informations sur les programmes et foires/expositions à venir.

Bonne saison des foins ! J'espère que vous aurez tous suffisamment d'aliments de qualité pour l'hiver à venir.

Becky Vissers
Présidente de l'ACCB

**All 2024 CMGA
Memberships
expire at the end
of December.**

Canadian 
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

**Toutes les adhésions
2024 de l'ACCB
expireront à la fin
décembre.**

**RENEW YOUR
MEMBERSHIP TODAY!**

*See page 26 in this issue for further
information on memberships.*

**RENOUVELEZ VOTRE
ADHÉSION AUJOURD'HUI!**

*Voir la page 26 de cette édition pour plus de
renseignements sur les adhésions.*

Board of Directors 2024

Conseil d'administration – 2024

PRESIDENT:
Présidente

Becky Visser
2460 Conc. Rd. 7
Bowmanville, ON L1C 5V9
Tel (905) 260-1776
dozenrosesfarm@yahoo.com

VICE PRESIDENT:
Vice-présidente

Sarah James
12501 Hwy 7, Carleton Place, ON K7C 0C5
Tel (613) 451-2042
jamesboergoats@live.ca

TREASURER:
Trésorière

Jasmin Bautz
PO Box 54, Middle Lake, SK S0K 2X0
Tel (306) 231-4728
countrylogranch@gmail.com

SECRETARY:
Secrétaire

Ashley Priest
2944 Hwy 26, Minesing, ON L9X 0B4
Tel (705) 321-2397
priestboergoats@gmail.com

DIRECTORS

AT LARGE:

Autres

Administrateurs

Brianna Miller
1816, Morrison Rd, Cambridge, ON N1R 5S2
Tel (226) 600-9644
pendragonkikos@gmail.com

Ruth Ryckman
3599 Siberia Rd, Combermere, ON K0J 1L0
Tel (705) 653-2478
ryckman19@gmail.com

Rick Patterson
6564 Olde Dr, Appin, ON N0L 1A0
Tel (519) 777-1281
clearview.boer.goats@gmail.com

GENERAL MANAGER: Catherine Michaud
Directrice générale

CMGA OFFICE: 155, Ave des Erables
Bureau de l'ACCB St.Gabriel.de.Kamouraska QC G0L 3E0
Tel/Tél: 418-315-0777
Fax/Téléc: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com

Office hours: Heures d'ouverture du bureau:
Tuesday – Thursday / mardi – jeudi
9:00 am – 5:00 pm EST (Ontario)
excluding statutory holidays / sauf les jours fériés

CMGA Committee Leads and Members

Responsables et membres des comités de l'ACCB

COMMITTEE / Comité	LEAD / Responsable	MEMBERS / Membres
Advertising and promotion + Membership <i>Promotion + Adhésion</i>	Ashley Priest Rick Patterson	Brianna Miller (Co-Chair mainly for social media)
Breed Standards <i>Standards de race</i>	Ruth Ryckman Brianna Miller	Savannah Registry Committee / Comité d'enregistrement de la race Savannah: Ruth Ryckman, Joy Hurlburt, Katheleen Audet, Jake O'Neil, Sylvère Vandemoortele
Constitution	Jasmin Bautz	
Hardship <i>Cas de difficultés particulières</i>	Sarah James	Becky Visser
Nominating <i>Nominations</i>	Jasmin Bautz	
Production	Becky Visser	Ruth Ryckman
Show <i>Expo</i>	Becky Visser	Sarah James, Ashley Priest
Translation <i>Traduction</i>	None for the moment	
Youth / Jeunesse	Jasmin Bautz	

Any CMGA member who wishes to be involved in one of these committees is welcome. For more information, contact the CMGA office.

Tout membre de l'ACCB qui souhaite s'impliquer dans l'un de ces comités est le bienvenu. Pour plus d'informations, contactez le bureau de l'ACCB.

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION

canadienne de la
chèvre de boucherie

155, Ave des Erables
St.Gabriel.de.Kamouraska QC G0L 3E0
Tel/Tél: 418-315-0777
Fax/Téléc: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com

Office hours:

Heures d'ouverture du bureau:

Tuesday – Thursday / mardi - jeudi 9:00 am – 5:00 pm EST
(Ontario)
excluding statutory holidays / sauf les jours fériés

FROM THE General Manager

Import Conditions for Small Ruminants coming from United States – Be Aware

Over the past few months, several stories of goat importation from the United States have come to my ears. I will not comment on one or the other matter, but I would like to bring to your attention the conditions under which animals from the United States can be imported into Canada and what breeders are exposed to if they contravene these conditions, whether they are members of the CMGA or not. Any person who registers animals in Canada acts under the Animal Pedigree Act. The CMGA as the registrar of Boer and Kiko goats in Canada must enforce this law as well as the sanctions imposed to exposed individuals who contravene it.

The **ONLY** option to import live female and male goats to any premises in Canada is if they originate from a scrapie negligible risk premise, i.e. if these premises have acquired an **export monitored** status for a minimum of 5 years or **export certified** status for a minimum of 7 years in accordance with the Export Category of the USDA Scrapie Flock Certification Program. **PERIOD.**

If you would like to know what a negligible risk premise is, please see the CFIA webpage:

<https://inspection.canada.ca/en/animal-health/terrestrial-animals/imports/import-policies/live-animals/2007-5>

There have been exemptions in the past, but now the exemptions only apply if the intended use for animals imported is medical, for scientific research, or for zoological collections.

In addition, these goats must test negative for brucellosis, tuberculosis, (and bluetongue if they come from the state of Florida), and they must not encounter any animals, products, or equipment of lesser or unknown health status during the period between required testing and export to Canada.

There are other conditions to respect to import animals into Canada, for example regarding their identification, or the person who must carry out the tests, the documents to be provided, etc. and this has the main objective of

... continued ...

DE LA PART DE LA Directrice générale

Conditions d'importation pour les petits ruminants en provenance des États-Unis – Soyez informés

Au cours des derniers mois, plusieurs histoires d'importation de chèvres des États-Unis m'ont été rapportées. Je ne commenterai pas l'une ou l'autre de ces situations, mais j'aimerais attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles les animaux des États-Unis peuvent être importés au Canada et à quoi les éleveurs s'exposent s'ils contreviennent à ces conditions, qu'ils soient ou non membres de l'ACCB. Toute personne qui enregistre des animaux au Canada agit en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. L'ACCB, en tant que registraire des chèvres Boer et Kiko au Canada, doit faire respecter cette loi ainsi que les sanctions imposées aux personnes exposées qui y contreviennent.

La **SEULE** option pour importer des chèvres vivantes, femelles et mâles, dans n'importe quel établissement au Canada est si elles proviennent d'un établissement à risque négligeable de tremblante, c'est-à-dire si ces établissements ont acquis un **statut d'exportation surveillée (export monitored)** depuis au moins 5 ans ou un **statut d'exportation certifiée (export certified)** depuis au moins 7 ans conformément à la catégorie d'exportation du programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante de l'USDA. **POINT FINAL.**

Si vous souhaitez savoir ce qu'est un établissement à risque négligeable, veuillez consulter la page Web de l'ACIA:

<https://inspection.canada.ca/fr/sante-animaux/animaux-terrestres/importation/politiques-limportation/animaux-vivants/2007-5>

Il y a eu des exemptions dans le passé, mais maintenant elles ne s'appliquent que si l'usage prévu des animaux importés est médical, pour la recherche scientifique ou pour des collections zoologiques.

De plus, ces chèvres doivent avoir un résultat négatif aux tests de brucellose, de tuberculose (et de fièvre catarrhale si elles proviennent de l'État de Floride), et elles ne doivent pas entrer en contact avec des animaux, des produits ou des équipements de statut sanitaire moindre ou inconnu pendant la période entre les tests requis et l'exportation au Canada.

Il existe d'autres conditions à respecter pour importer des animaux au Canada, par exemple concernant leur identification, ou la personne qui doit effectuer les tests, les documents à fournir, etc. et cela a pour objectif principal de protéger la santé des animaux d'élevage et des humains

... suite ...

... General Manager ...

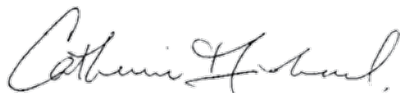
protecting the health of farm animals and humans since brucellosis is a disease transmissible to humans.

Under the section "Discipline of Members" in Article III of the **CMGA Bylaws** and under "Registration and other acts" in Article 61 of the **Animal Pedigree Act** it is indicated that "Any member who has contravened any provisions of the Health of Animals Act or the regulations thereunder relating to the identification or testing of animals, may be expelled or suspended and may be denied the privilege to register and transfer animals in the herd book of the association".

As soon as the CMGA Executive or General Manager becomes aware that one of its members contravenes a bylaw of the Association, the situation will be investigated, and the General Manager and Executive must decide if there has been a breach or not by the member of these bylaws. If there is a reasonable cause to believe there has been a breach of these bylaws, a procedure is triggered to hear the complainant and the member against whom the complaint has been preferred. Article III, Section 1) of the **CMGA bylaws** explains the entire process.

For people who are not members of the CMGA, the **Animal Pedigree Act (APA)** is a federal law that can be enforced by the competent authorities.

So be aware, illegal importation of goats from the United States is not an easy matter and could be severely reprimanded. Furthermore, this poses serious risks to the health of Canadian livestock and humans. If you witness a situation that does not comply with current regulations, you can file a complaint confidentially with the CMGA office.



Catherine Michaud, General Manager

... Directrice générale ...

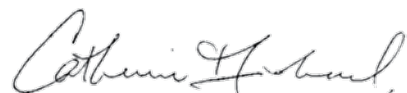
puisque la brucellose est une maladie transmissible à l'homme.

Dans la section « Mesures disciplinaires » de l'Article III des **Statuts et règlements de l'ACCB** et dans la section « Enregistrement et autres actes » de l'Article 61 de la **Loi sur la généalogie des animaux**, il est indiqué que « Tout membre qui contrevient à une disposition de la Loi sur les maladies et la protection des animaux ou aux règlements y afférents relativement à l'identification des animaux ou les épreuves auxquelles ils sont soumis peut être radié ou suspendu et peut se voir refuser le privilège d'enregistrer et de transférer des animaux au livre généalogique de l'Association. »

Dès que le comité exécutif ou le directeur général de l'ACCB prend connaissance du fait qu'un de ses membres contrevient à un règlement de l'association, la situation fait l'objet d'une enquête et le directeur général et le comité exécutif doivent décider s'il y a eu ou non violation de ces statuts par le membre. S'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation de ces statuts, une procédure est déclenchée pour entendre le plaignant et le membre contre qui la plainte a été déposée. L'article III, section 1) des **Statuts et règlements de l'ACCB** explique l'ensemble du processus.

Pour les personnes qui ne sont pas membres de l'ACCB, la **Loi sur la généalogie des animaux** est une loi fédérale qui peut être appliquée par les autorités compétentes.

Soyez donc vigilants, l'importation illégale de chèvres en provenance des États-Unis n'est pas une mince affaire et pourrait être sévèrement réprimandée. De plus, cela pose de sérieux risques pour la santé du bétail canadien et des humains. Si vous êtes témoin d'une situation non conforme à la réglementation en vigueur, vous pouvez déposer une plainte en toute confidentialité auprès du bureau de l'ACCB.



Catherine Michaud, Directrice générale

Keep the herdbook current:

- If one of your registered animals dies, mail the original registration certificate to CLRC, indicating on it that the animal has "DIED" and the date so that they can update the herdbook.
- If you sell a registered animal without its registration certificate (either as a commercial goat or as a cull), send the original certificate to CLRC, including the words "SOLD WITHOUT PAPERS" and the date.

Gardez le livre généalogique canadien à jour:

- Si un de vos animaux enregistré meurt, envoyez le certificat d'enregistrement original à la SCEA en y indiquant que l'animal est «MORT» ainsi que la date pour que le livre généalogique soit mis à jour.
- Si vous vendez un animal enregistré sans son certificat d'enregistrement (soit comme chèvre commerciale ou comme animal à réformer), envoyez le certificat original à la SCEA en inscrivant la note «VENDU SANS CERTIFICAT» et la date.

A look back at the 2024 CMGA AGM

BY CATHERINE MICHAUD

The 2024 CMGA AGM was held on February 26th, 2024 by webinar. A pan-Canadian virtual meeting was organized again. We had participants from all across the Country, from Alberta to Newfoundland. The challenge is still great, even after a few years of experience of having a virtual CMGA AGM, because it was necessary to coordinate with several time zones and a variable Internet network. Luckily, everything went fine, the participation was great, and it was nice to meet each other.

There were 34 participants, CMGA members and guests at the meeting. The CMGA board and staff would like to thank all participants who took a break from their busy lives to join the meeting.

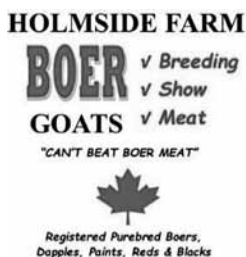
The meeting began with the usual introductions of the President, Becky Vissers. The meeting continued with the instructions for using the webinar platform, the presentation of the financial report and the various committees' reports. The CNGF report was presented by CNGF General Manager Cecilia Green, with support from Mallory Kaiser, CNGF Vice-president, and Ruth Ryckman, CMGA representative. Brianna Sullivan and Laura Lee Mills from CLRC also gave a demonstration of the web interface for registering meat goats online.

Another important thing to mention is the adoption by a majority of members of all six amendments to the CMGA bylaws that were presented. Those amendments will be submitted to Agriculture and Agri-Food Canada for approval.

The 2024 CMGA board is composed of Becky Vissers, Sarah James, Brianna Miller, Ashley Priest, Ruth Ryckman and Rick Patterson, all from Ontario and Jasmin Bautz from Saskatchewan. You can download the CMGA 2024 AGM Annual Report on the CMGA website.

The CMGA board and staff would like to thank the AGM sponsors: Holmside Farm and Ferme Jocelyn Urbain. 🍁

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie



Retour sur l'AGA 2024 de l'ACCB

PAR CATHERINE MICHAUD

L'AGA 2024 de l'ACCB s'est tenue le 26 février 2024, par le biais d'un séminaire en ligne. Une réunion virtuelle pancanadienne a de nouveau été organisée. Nous avons eu des participants de tout le pays, de l'Alberta à Terre-Neuve-et-Labrador. Le défi est encore grand, même après quelques années d'expérience d'une AGA virtuelle de l'ACCB, car il fallait conjuguer avec plusieurs fuseaux horaires et un réseau Internet variable. Heureusement, tout s'est bien passé, la participation a été excellente et nous avons eu le plaisir de nous rencontrer.

Il y avait 34 participants, membres de l'ACCB et invités à la réunion. Le conseil d'administration et le personnel de l'ACCB tiennent à remercier tous les participants qui ont fait une pause dans leur vie trépidante pour se joindre à la réunion.

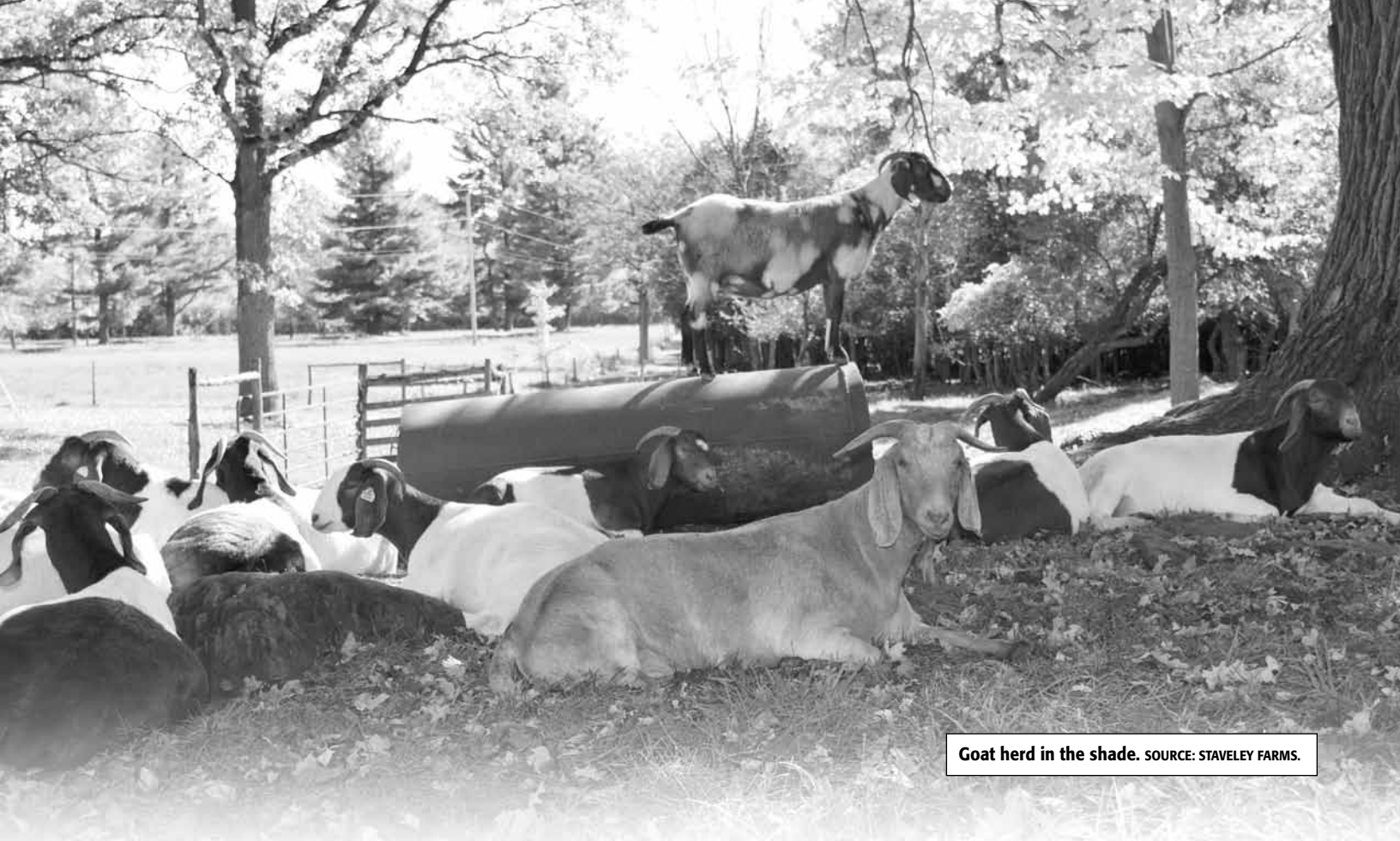
La réunion a commencé par les présentations habituelles de la présidente, Becky Vissers. La réunion s'est poursuivie avec les instructions pour l'utilisation de la plateforme de séminaire en ligne, la présentation du rapport financier et les rapports des différents comités. Le rapport de la FCNC a été présenté par la directrice générale de la FCNC, Cecilia Green, avec le soutien de Mallory Kaiser, vice-présidente de la FCNC, et de Ruth Ryckman, représentante de l'ACCB. Brianna Sullivan et Laura Lee Mills de la SCEA ont également fait une démonstration de l'interface web pour l'enregistrement en ligne des chèvres de boucherie.

Un autre point important à mentionner est l'adoption par une majorité de membres des six amendements aux Statuts et règlements de l'ACCB qui ont été présentés. Ces amendements seront soumis à l'approbation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le conseil d'administration 2024 de l'ACCB est composé de Becky Vissers, Sarah James, Brianna Miller, Ashley Priest, Ruth Ryckman et Rick Patterson, tous de l'Ontario, et de Jasmin Bautz de la Saskatchewan. Vous pouvez télécharger le rapport annuel de l'AGA 2024 de l'ACCB sur le site Web.

Le conseil d'administration et le personnel de l'ACCB aimeraient remercier les commanditaires de l'AGA : Holmside Farm et Ferme Jocelyn Urbain. 🍁





Goat herd in the shade. SOURCE: STAVELEY FARMS.

Heat stress occurs when the ambient temperature exceeds the animals' comfort threshold, preventing them from regulating their body temperature adequately. Unlike humans, farm animals sweat little and rely primarily on breathing and blood circulation to cool themselves.

Heat Stress: A Challenge for Animal Welfare

BY ALEXANDRA CHALIFOUX, AGRONOMIST

Heat is a formidable enemy for farm animals. Whether dairy cows, chickens, pigs or small ruminants, all are susceptible to heat stress. This phenomenon, called heat stress, can have negative consequences on the health and welfare of animals, as well as on the productivity and profitability of farms.

WHAT IS HEAT STRESS?

Heat stress occurs when the ambient temperature exceeds the animals' comfort threshold, preventing them from regulating their body temperature adequately. Unlike humans, farm animals sweat little and rely mainly on breathing and blood circulation to cool themselves. When heat is excessive, their ability to dissipate heat is compromised, leading to physiological stress.

HOW DO I KNOW IF MY ANIMALS ARE AT RISK?

To assess whether animals are at risk of heat stress, we can

easily use the Temperature-Humidity Index (THI). This tool is available for a variety of farm animals. To determine the THI in your livestock environment, please compare the temperature and relative humidity data inside the farm building and not outside, unless the animals are outside.

Animals will also show signs of distress when they are heat stressed. They will engage in adaptive behaviours to combat the heat. They seek shade, lie down on the cool ground, drink more water, sometimes two to three times the usual amount, and reduce their activity, including feed intake. However, when these strategies are not enough to protect them from heat stress, their welfare is compromised. Other signs that affect animal welfare include animals huddled under fans or in cooler areas of the barn, disruption of the animals' routine such as increased time spent standing, respiratory problems such as rapid and shallow breathing, and lethargy.

... continued ...

WHAT ARE THE IMPLICATIONS FOR THE FARM?

Chronic heat stress can have long-term consequences on animal health and welfare, directly affecting farm productivity.

The disruption of animals' natural behaviours results in, among other things, a decrease in milk productivity in terms of both volume and components, reduced growth, thus decreasing carcass yields and growth of the next generation, as well as an increased susceptibility to diseases and locomotion problems.

Since the farming environment is in warm and humid conditions, bacterial reproduction is favoured, thus increasing the risk of infectious diseases such as mastitis in lactating animals.

In addition, gastrointestinal problems such as acidosis in ruminants and leaky gut in all farm animals can occur, which decreases the effectiveness of the immune system and increases the risk of infection.

Research has shown that heat stress can also affect the fertility of animals and the offspring of distressed animals, with offspring having a lower chance of survival in the herd, poor growth, reduced milk production and reproductive problems.

Finally, heat stress can make animals more susceptible to other stresses, such as transport and handling.

THI - Temperature Humidity Index		Humidity (%)										
		20	30	40	50	60	70	80	90	100		
Temperature (°C)	22	66	66	67	68	69	69	70	71	72		
	24	68	69	70	70	71	72	73	74	75		
	26	70	71	72	73	74	75	77	78	79		
	28	72	73	74	76	77	78	80	81	82		
	30	74	75	77	78	80	81	83	84	86		
	32	76	77	79	81	83	84	86	88	90		
	34	78	80	82	84	85	87	89	91	93		
	36	80	82	84	86	88	90	93	95	97		
	38	82	84	86	89	91	93	96	98	100		
	40	84	86	89	91	94	96	99	101	104		

SOURCE: NATIONAL ANIMAL DISEASES INFORMATION SERVICES

WHAT CAN BE DONE TO MITIGATE THE EFFECTS OF HEAT STRESS?

To mitigate the effects of heat stress, producers can take several preventative measures. For example, they can improve ventilation in buildings, provide access to sufficient fresh and clean water, install water spray systems, reduce animal density, avoid handling animals during heat peaks and adjust feeding schedules to avoid heat peaks. With the help of your agronomist, you can also consider nutritional strategies to mitigate the effects on productivity and growth.

Genetic selection also plays a crucial role in resistance to heat stress. By favoring animals that are more tolerant of high temperatures, farmers can reduce the vulnerability of their herds to heat stress. It is also suggested to cull more vulnerable animals, such as those that had pneumonia problems when they were young. Selective breeding programs can thus help improve the resilience of animals to extreme weather conditions.

In conclusion, heat stress is a major challenge for the welfare of farm animals, with significant impacts on their health and productivity. By understanding its effects and implementing appropriate measures, we can improve the quality of life of animals and ensure the sustainability of farms. 🌿



Alexandra Chalifoux

A graduate of Laval University in agronomy, Alexandra Chalifoux, agronomist, is passionate about the world of ruminants. With several years of experience in feeding and herd monitoring, mainly with dairy cattle, she has been more involved in the field of small ruminants, her first love, since last fall. This was possible thanks to her involvement in the family business of collecting and transporting milk from goat, sheep and cow farms. She is also CowSignals® certified and has a deep passion for animal welfare. Her experience in the field of small ruminants is numerous, having worked on sheep and goat farms and advising enterprises on management, genetics, breeding of replacement animals and milk quality.



Troupeau à l'ombre. SOURCE: STAVELEY FARMS.

Le stress de chaleur survient lorsque la température ambiante dépasse le seuil de confort des animaux, les empêchant de réguler leur température corporelle de manière adéquate. Contrairement aux humains, les animaux de ferme transpirent peu et dépendent principalement de la respiration et de la circulation sanguine pour se refroidir.

Le stress de chaleur : un défi pour le bien-être animal

PAR ALEXANDRA CHALIFOUX, AGRONOME

La chaleur est un ennemi redoutable pour les animaux de ferme. Que ce soient les vaches laitières, les poulets, les porcs ou les petits ruminants, tous sont sensibles au stress thermique. Ce phénomène, appelé stress de chaleur, peut entraîner des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des animaux, ainsi que sur la productivité et la rentabilité des fermes.

QU'EST-CE QUE LE STRESS DE CHALEUR?

Le stress de chaleur survient lorsque la température ambiante dépasse le seuil de confort des animaux, les empêchant de régler leur température corporelle de manière adéquate. Contrairement aux humains, les animaux de ferme transpirent peu et dépendent principalement de la respiration et de la circulation sanguine pour se refroidir. Lorsque la chaleur est excessive, leur capacité à dissiper la chaleur est compromise, ce qui entraîne un stress physiologique.

COMMENT SAVOIR SI MES ANIMAUX SONT À RISQUE?

Afin d'évaluer si les animaux sont à risque de souffrir de stress thermique, nous pouvons facilement utiliser l'indice température-humidité (ITH). Cet outil est disponible pour différents animaux de ferme. Pour déterminer l'ITH dans votre environnement d'élevage, veuillez comparer les données de température et d'humidité relative à l'intérieur du bâtiment agricole et non à l'extérieur, sauf si les animaux se trouvent à l'extérieur.

Les animaux vont également montrer des signes de détresse lorsqu'ils souffrent de stress thermique. Ils adoptent des comportements adaptatifs pour lutter contre la chaleur. Ils recherchent l'ombre, s'étendent sur le sol frais, boivent plus d'eau, parfois deux à trois fois la quantité habituelle, et réduisent leur activité, y compris l'ingestion d'aliments. Cependant, lorsque ces stratégies ne suffisent pas à les

... suite ...

protéger du stress thermique, leur bien-être est compromis. Parmi les autres signes qui affectent le bien-être animal, on trouve des animaux regroupés sous les ventilateurs ou dans des endroits plus frais de l'étable, une perturbation de la routine des animaux telle qu'un temps plus long passé debout, des problèmes respiratoires comme une respiration rapide et superficielle, et de la léthargie.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE?

Le stress de chaleur chronique peut entraîner des conséquences à long terme sur la santé et le bien-être des animaux, ce qui nuit directement à la productivité de l'exploitation.

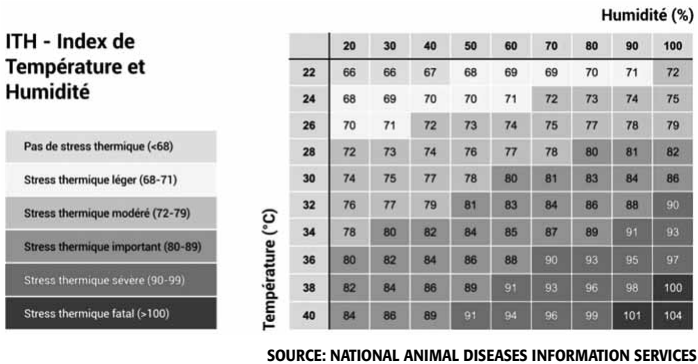
La disruption des comportements naturels des animaux se traduit entre autres par une diminution de la productivité laitière tant en volume qu'en composantes, une croissance réduite, diminuant ainsi les rendements carcasses et la croissance de la relève, ainsi qu'une susceptibilité accrue aux maladies et aux problèmes de locomotion.

Puisque l'environnement d'élevage se trouve dans des conditions chaudes et humides, la reproduction bactérienne est favorisée, augmentant ainsi le risque de maladies infectieuses telles que la mammite chez les animaux en lactation.

De plus, des problèmes gastro-intestinaux tels que l'acidose chez les ruminants et le phénomène d'intestin perméable chez tous les animaux de ferme peuvent survenir, ce qui diminue l'efficacité du système immunitaire et accroît également les risques d'infection.

La recherche a démontré que le stress thermique peut également nuire à la fertilité des animaux et à la progéniture des animaux en détresse, la progéniture ayant moins de chance de survie dans le troupeau, une croissance difficile, une baisse de production laitière et des problèmes de reproduction.

Finalement, le stress de chaleur peut rendre les animaux plus sensibles à d'autres stress, comme le transport et la manipulation.



QUOI FAIRE POUR ATTÉNUER LES EFFETS DU STRESS DE CHALEUR?

Pour atténuer les effets du stress de chaleur, les éleveurs peuvent prendre plusieurs mesures préventives. Ils peuvent par exemple améliorer la ventilation des bâtiments, fournir un accès à de l'eau fraîche et propre en quantité suffisante, installer des systèmes d'aspersion d'eau, réduire la densité animale, éviter de manipuler les animaux lors des pics de chaleur et ajuster les horaires d'alimentation pour éviter les pics de chaleur. Avec l'aide de votre agronome, vous pouvez également considérer des stratégies nutritionnelles afin d'atténuer les effets sur la productivité et la croissance.

La sélection génétique joue également un rôle crucial dans la résistance au stress de chaleur. En favorisant les animaux qui tolèrent mieux les températures élevées, les éleveurs peuvent réduire la vulnérabilité de leurs troupeaux au stress thermique. Il est également suggéré de faire la réforme d'animaux plus vulnérables, tels que ceux ayant eu des problèmes de pneumonie lorsqu'ils étaient jeunes. Des programmes d'élevage sélectif peuvent ainsi contribuer à améliorer la résilience des animaux face aux conditions climatiques extrêmes.

En conclusion, le stress de chaleur est un défi majeur pour le bien-être des animaux de ferme, avec des répercussions importantes sur leur santé et leur productivité. En comprenant ses effets et en mettant en œuvre des mesures appropriées, nous pouvons améliorer la qualité de vie des animaux et garantir la durabilité des exploitations agricoles. 🌿



Alexandra Chalifoux

Diplômée de l'Université Laval en agronomie, Alexandra Chalifoux, agr. est une passionnée du monde des ruminants. Avec plusieurs années d'expérience en alimentation et suivi de troupeaux, principalement dans les bovins laitiers, elle est plus investie dans le domaine des petits ruminants, son premier amour, depuis l'automne dernier. Cela a été possible grâce à son implication dans l'entreprise familiale de ramassage de lait à la ferme de chèvre, brebis et vache. Elle est également certifiée CowSignals® et nourrit une passion profonde pour le bien-être animal. Ses expériences dans le domaine des petits ruminants sont multiples, ayant travaillé dans des fermes ovines et caprines et faisant le conseil auprès d'entreprise pour la régie, la génétique, l'élevage des sujets de remplacement et la qualité du lait.

Using a buck of higher genetic value could bring you big returns

BY CATHERINE MICHAUD, AGRONOMIST

Based on the article *It pays dividends to use top sires* published in *Sheep Canada*, Winter 2024 (J. P. Chesnais (Imagene), A. St-Pierre & F. Fortin (CEPOQ))

To increase the profitability of your herd, you can increase revenue or decrease costs. This can be done with better herd management, including health, and feeding, or better genetics. The best approach is a combination of the two.

Using the budget for meat goats published by the reference center in agriculture and agri-food in Quebec (CRAAQ) indexed to the year 2020 as part of a project on accelerated kidding, this article shows an example of the economic gain that can be achieved by increasing the kids' weaning weight at 90 days of 1 kg per kid per year, or increasing the gain by 1 kg per kid from weaning to market.

Assumptions from the budget

Parameters	Data	Comments
Number of does	300	
Number of bucks	10	1 buck per 30 does used for 5 years
Number of kidding / doe / year	1.3	
Number of kids per litter	2	
Kid Mortality	15%	85% survival
Does replacement rate	20%	
Average birth weight	4 kg	
Number of male kids sold /year	331	300 does * 1.3 litter per doe * 2 kids * 0.5 male per litter * 0.85 kid survival rate
Number of female kids sold /year	271	331 - (300 does * 0.2 replacement rate)
Males weaning weight	25 kg	90 days
Males market weight	46 kg	180 days
Females weaning weight	19 kg	90 days
Females market weight	32 kg	165 days
Males' sale price (per kg live weight)	\$7.06	\$325 /head /46 kg
Females' sale price (per kg live weight)	\$6.25	\$200 /head /32 kg
Average cost of medicated mixed ration per kid to weaning	\$14.95	23 kg average weaning weight. \$0.65 per kg.
Average cost of mixed ration per kid from weaning to sale	\$24.20	55 kg average sale weight. \$0.44 per kg.
Total cost of forage production for the herd	\$27,667	20% are attributable to growing kids to market. Calculations from the budget – available on request

Value of an increase in two productivity components

1. Annual value of a 1 kg increase in weaning weight

Assumptions (or use your own figures instead):

- Number of kidding per doe per year: 1.3
- Number of kids per kidding: 2
- Average value for males sold live at 180 days at 46 kg average weight: \$7.06/kg live.
- Average value for females sold live at 165 days at 32 kg average weight: \$6.25/kg live.
- Average weight gain of males and females: $(21 + 15)/2 = 18$ kg

- Cost per kg of gain is: $\$14.95 / 18 = \$0.83$
- Net value of an increase in 1 kg for male kids: $\$7.06 - \$0.83 = \$6.23$
- Net value of an increase in 1 kg for female kids: $\$6.25 - \$0.83 = \$5.42$
- Average value of a 1kg increase in weaning weight (assuming one male and one female on average): $(\$6.23 + \$5.42)/2 = \$5.83$
- Value per doe per year (if 1.3 litters/year, 2 kids/litter, 0.85 survival): $1.3 * 2 * 0.85 * \$5.83 = \$12.88$
- Value for this herd of 300 does: $300 * \$12.88 = \$3,864$.

2. Annual value of an increase of 1kg of gain from weaning to market

- Variable costs per kg of gain from weaning to market for male and female kids: \$1.91 (calculations from the budget – available on request)
- Net value of an increase in 1 kg for male kids: $\$7.06 - \$1.91 = \$5.14$
- Net value of an increase in 1 kg for female kids: $6.25 - \$1.91 = \$4.34$
- Value for all male and female kids sold from this herd of 300 does: $(331 \text{ male kids} * \$5.14) + (271 \text{ female kids} * \$4.34) = \$2,880$

3. How to interpret this?

These simple calculations can be adjusted to fit your herd circumstances, such as input costs and kid prices, but over-all they give a pretty good idea of what is achievable in terms of cost savings and extra revenue by improving this trait. For example, increasing the weight of kids weaned by 1kg results in savings of \$12 per doe per year. Increasing their post-weaning gain by 1kg results in savings of $\$2,880/300 = \$9.60$ per doe per year.

It does not matter whether these improvements come from better herd management or from better genetics. They are worth the same either way. But there are important differences. The bucks you use to produce market kids are generally used for several years and will impact the productivity of your herd during all these years. The bucks you use to sire replacement females will impact your herd over many generations. The power of genetics resides in the long-term impact it has on your herd.

... continued ...

4. Net economic value of using a buck with an EBV of 1kg for weaning weight

An EBV is the best available estimate of the genetic value of an animal as a parent. It accounts for non-genetic factors in the performance of the animal and uses information on all relatives. **A buck's physical appearance, or its raw performance for any trait, is nowhere as good a predictor of what it can transmit to its progeny than its EBV.**

On average, half of the genetic value of an animal is transmitted to the progeny. For example, if a buck has an EBV of 1 kg for weaning weight, its progeny is expected to grow 0.5 kg faster to weaning than the progeny of a buck with an EBV of zero, assuming these progenies are all managed similarly and have dams of equivalent genetic merit.

One can calculate the expected economic return from using a buck with any given EBV, versus using an average buck, using the economic values shown above. Here we will use a buck with an EBV of 1 kg for weaning weight,

In our example herd, a buck is used for 5 years on 30 does per year:

- This results in 5 years * 30 does * 1.3 litter /year * 0.85 survival = 166 male kids sold
- And 136 female kids sold (166 minus the 30 kept for replacement each year on average)

The buck's progeny will grow 0.5 kg faster to weaning. The net value of a 0.5 kg increase in gain to weaning for all the buck's male progeny that are eventually sold is:

$$0.5 \text{ kg} * \$6.23 * 166 \text{ male kids sold} = \$517$$

The total value of an increase in 0.5 kg gain to weaning for the buck's female progeny that are eventually sold is:

$$0.5 \text{ kg} * \$5.42 * 136 \text{ female kids sold} = \$369$$

But there is more. A buck that ranks better than average for weaning weight usually also ranks better for post-weaning gain, because the two traits are genetically correlated. Research shows that this correlation is around 0.73. This knowledge can be used to calculate the added economic value for the expected increase in post-weaning gain for the buck.

For males this is:

$$0.5 \text{ kg} * 0.73 * \$5.14 * 166 \text{ male kids sold} = \$312$$

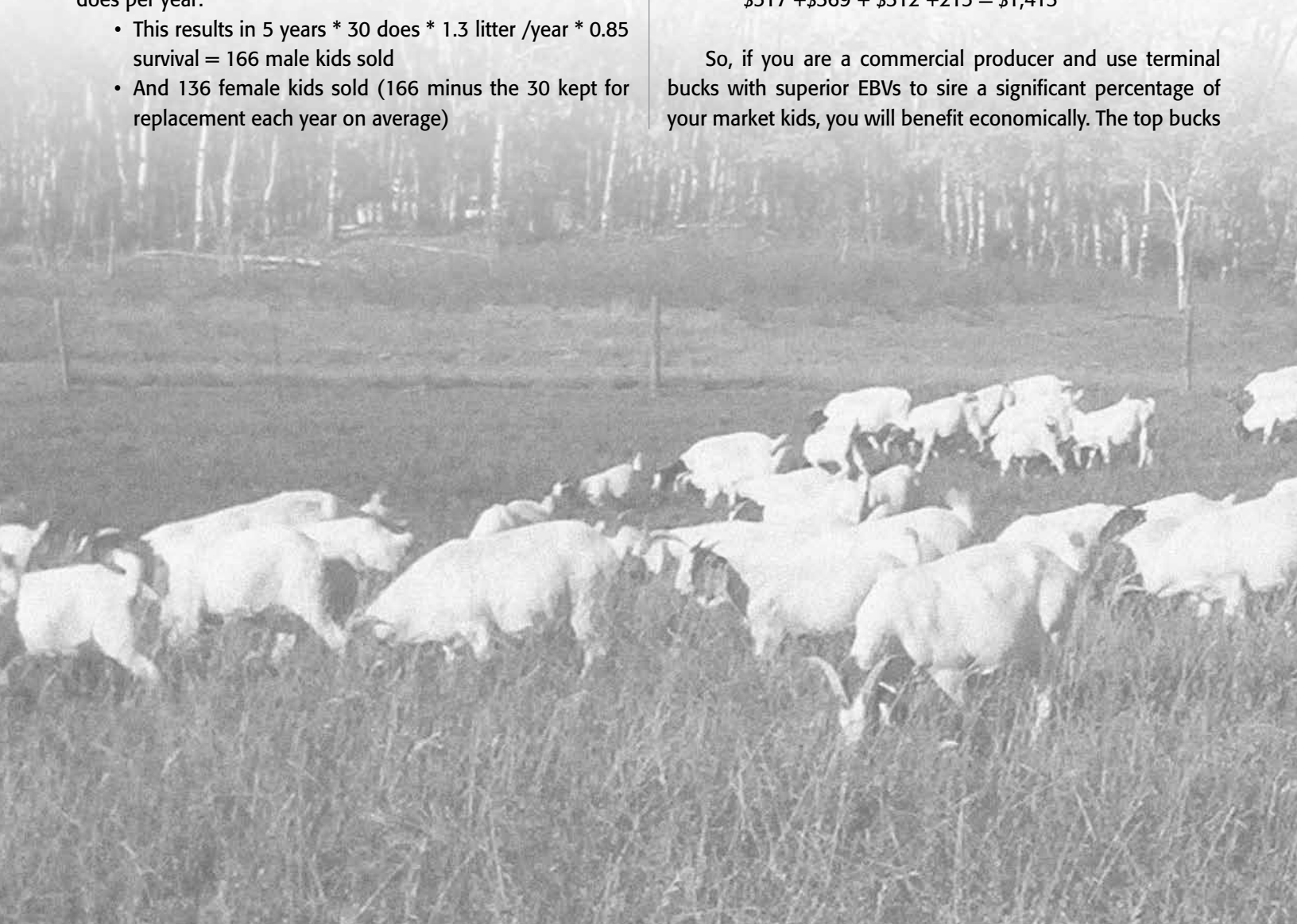
For females this is:

$$0.5 \text{ kg} * 0.73 * \$4.34 * 136 \text{ female kids sold} = \$215$$

Therefore, the total extra value of the buck, compared to a buck with an EBV of 0, is:

$$\$517 + \$369 + \$312 + \$215 = \$1,413$$

So, if you are a commercial producer and use terminal bucks with superior EBVs to sire a significant percentage of your market kids, you will benefit economically. The top bucks



might be a bit more expensive, given their quality, but the investment is likely worth any extra cost.

5. Using superior bucks to produce replacement females

The above shows that using bucks with superior EBVs for weaning weight does pay off in terms of producing market kids. Using superior genetics is also essential when producing replacement females. If you improve the genetics of replacement does, they will produce better daughters, granddaughters, and so on, and you will continue to benefit from each year of selection in the following years. **Essentially, the economic gains resulting from using better genetics to produce replacement females are both permanent and cumulative.**

In fact, if you use a reputable breeder as a supplier of good bucks over time, after one generation, your herd will have inherited 50% of the genetics from that supplier. After two generations it will be 75% and after three generations 87.5%. So, using top bucks for doe replacement, with EBVs to prove their worth, has a huge impact on the future of your herd. You will move even faster if, from time to time, you buy some replacement does in addition to what you produce yourself.

The bucks used for this purpose should have good EBVs for maternal traits (number of kids born per litter, direct and maternal weaning weight, etc.) or essentially a high maternal trait index, which is a way of combining different EBVs.

In practice, if the same breed of sires is used to produce market kids and replacement does, one should select replacement does from those sires with the best maternal EBVs. However, to prevent future increases in the inbreeding level in the herd, one should ensure that different bucks are used each year to produce these replacements.

6. The impact of genetics on productivity

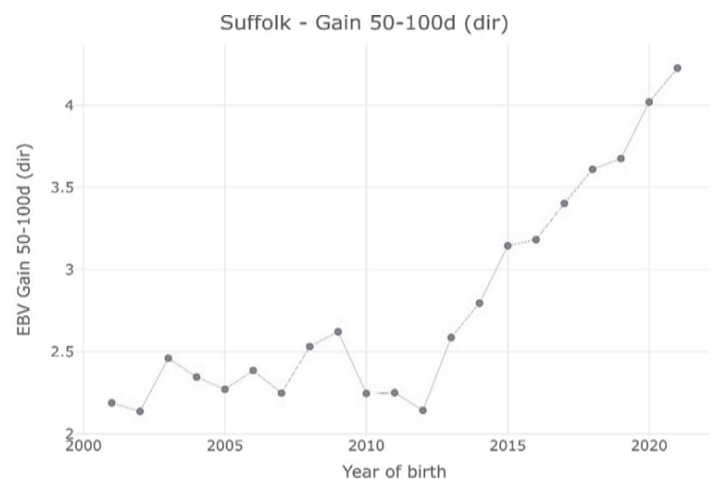
Can genetics have a large influence on future performance? It certainly can. In the Canadian dairy cattle industry, for example, where selection has been intense thanks to the widespread use of artificial insemination, between 72% and 84% of all progress for production traits in the last 10 years has been due to genetic selection (82% for milk yield, 84% for protein yield, 72% for fat yield – source: CDN). Improvements for all other aspects combined, including feeding, health, housing, etc. only account for the remainder, between 18% and 26%. A significant part of this progress is due to the use of genomics, which has allowed the selection of much younger sires for use in AI.

It is also worth noting that the users of the GenOvis sheep program in Canada have made remarkable genetic progress over the last 10 years for some of the key traits they have been selecting. Take for example the Suffolk flocks. Figure 1 shows how much genetic progress was made in that breed for gain



from 50 to 100 days over the last 20 years (Figure 1). This progress corresponds to a reduction of 5.9 days in reaching market weight, which is worth \$4,142 for an average ram in 2020 versus one in 2000. While progress was slow in the first 10 years, there has been a significant increase in the last 10 years. What caused this increase? Probably the more consistent use of GenOvis tools by breeders on the program, and the use of younger sires that reduce generation interval.

Figure 1: Genetic trend in gain from 50 to 100 days for the Suffolk breed (kg)



Source: CEPOQ, 2024.

With meat goats, the progress is not as large and measurable because the genetic evaluation program is only in its early stages. Some other tools are available to help breeders select superior animals such as the Type Evaluation Program that compares goats' phenotypes to the ideal phenotype of the Boer goat and the former GHIP that was comparing adjusted performances from kids in the same contemporary groups. But we have good news: EBVs for meat goats are now in development through the CapriGen Program, and a pilot group of herds has begun to use them. Stay tuned to hear about the development of this program and how breeders can have access to it. 🇨🇦

L'utilisation d'un bouc de plus grande valeur génétique pourrait vous rapporter gros

PAR CATHERINE MICHAUD, AGRONOME

Basé sur l'article *It pays dividends to use top sires* publié dans *Sheep Canada*, Winter 2024 (J. P. Chesnais (Imagene), A. St-Pierre & F. Fortin (CEPOQ))

Pour augmenter la rentabilité de votre troupeau, vous pouvez augmenter les revenus ou diminuer les coûts. Cela peut se faire par une meilleure gestion du troupeau, y compris la santé et l'alimentation, ou par une meilleure génétique. La meilleure approche est une combinaison des deux.

En utilisant le Budget chèvres de boucherie publié par le Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ) indexé à l'année 2020 dans le cadre d'un projet sur l'accélération des chevrotages, cet article montre un exemple du gain économique qui peut être réalisé en augmentant le poids au sevrage des chevreaux à 90 jours de 1 kg par chevreau par année, ou en augmentant le gain de 1 kg par chevreau du sevrage jusqu'au marché.

Hypothèses du budget

Paramètres	Données	Commentaires
Nombre de chèvres	300	
Nombre de boucs	10	1 mâle pour 30 femelles utilisé pendant 5 ans
Nombre de chevrotages /chèvre /an	1,3	
Nombre de chevreaux par portée	2	
Mortalité des chevreaux	15%	85% taux de survie
Taux de remplacement chèvres	20%	
Poids naissance moyen	4 kg	
Nombre de chevreaux mâles vendus /an	331	300 chèvres * 1,3 portée /chèvre * 2 chevreaux * 0.5 mâle par portée * 0,85 taux de survie
Nombre de chevreaux femelles vendues /an	271	331 moins (300 chèvres * 0,2 taux de remplacement)
Poids sevrage des mâles	25 kg	90 jours
Poids à la vente des mâles	46 kg	180 jours
Poids sevrage des femelles	19 kg	90 jours
Poids à la vente des femelles	32 kg	165 jours
Prix de vente des mâles (par kg de poids vif)	7,06\$	325\$/tête /46 kg
Prix de vente des femelles (par kg de poids vif)	6,25\$	200\$/tête /32 kg
Coût moyen de la ration mélangée médicamenteuse par chevreau jusqu'au sevrage	14,95\$	23 kg poids moyen au sevrage. 0,65\$ par kg.
Coût moyen de la ration mélangée par chevreau du sevrage à la vente	24,20\$	55 kg poids moyen à la vente. 0,44\$ par kg.
Coût total de la production fourragère pour le troupeau	27 667\$	20% sont imputables aux chevreaux de marché en croissance. Calculs tirés du budget - disponibles sur demande

Valeur d'une augmentation de 2 composantes de la productivité

1. Valeur annuelle d'une augmentation de 1 kg du poids au sevrage

- Hypothèses (ou utilisez plutôt vos propres chiffres) :
- Nombre de chevrotages par chèvre par an: 1,3
 - Nombre de chevreaux par portée: 2

- Valeur moyenne des chevreaux mâles vendus vivants à 180 jours à un poids moyen de 46 kg: 7,06\$/kg vif.
- Valeur moyenne des chevreaux femelles vendues vivantes à 165 jours avec un poids moyen de 32 kg: 6,25\$/kg vif.
- Gain de poids moyen des mâles et des femelles: $(21 + 15) / 2 = 18$ kg
- Coût par kg de gain: $14,95\$ / 18\text{kg} = 0,83\$$
- Valeur nette d'une augmentation de 1 kg pour les chevreaux mâles: $7,06\$ - 0,83\$ = 6,23\$$
- Valeur nette d'une augmentation de 1 kg pour les chevreaux femelles : $6,25\$ - 0,83\$ = 5,42\$$
- Valeur moyenne d'une augmentation de 1 kg du poids au sevrage (en supposant un mâle et une femelle en moyenne) : $(6,23\$ + 5,42\$) / 2 = 5,83\$$
- Valeur par chèvre et par an (si 1,3 portée/an, 2 chevreaux/portée, 0,85 de survie): $1.3 * 2 * 0.85 * 5,83\$ = 12,88\$$
- Valeur pour ce troupeau de 300 chèvres: $300 * 12,88\$ = 3\ 864\$$

2. Valeur annuelle d'une augmentation de 1 kg de gain du sevrage au marché

- Coûts variables par kg de gain du sevrage au marché pour les chevreaux mâles et femelles: 1,91\$ (calculs à partir du budget - disponible sur demande)
- Valeur nette d'une augmentation de 1 kg pour les chevreaux mâles : $7,06\$ - 1,91\$ = 5,14\$$
- Valeur nette d'une augmentation de 1 kg pour les chevreaux femelles : $6,25\$ - 1,91\$ = 4,34\$$
- Valeur de tous les chevreaux mâles et femelles vendus de ce troupeau de 300 chèvres : $(331 \text{ chevreaux mâles} * 5,14\$) + (271 \text{ chevreaux femelles} * 4,34\$) = 2\ 880\$$

3. Comment interpréter ces valeurs?

Ces calculs simples peuvent être ajustés en fonction de la situation de votre troupeau, comme les coûts des intrants et les prix des chevreaux, mais dans l'ensemble, ils donnent une assez bonne idée de ce qu'il est possible de faire en termes d'économies et de revenus supplémentaires en améliorant ce caractère. Par exemple, augmenter le poids des chevreaux sevrés de 1 kg permet d'économiser 12 dollars par femelle et par an. L'augmentation du gain post-sevrage de 1 kg permet d'économiser 2 880\$ /300 chèvres = 9,60\$ par chèvre et par année.

Peu importe que ces améliorations proviennent d'une meilleure gestion du troupeau ou d'une meilleure génétique, elles ont la même valeur dans les deux cas. Mais il y a des différences importantes. Les mâles que vous utilisez pour produire des chevreaux de marché sont généralement utilisés pendant plusieurs années et auront un impact sur la productivité de votre troupeau pendant toutes ces années. Les mâles que vous utilisez pour engendrer des femelles de remplacement auront un impact sur votre troupeau pendant plusieurs générations. Le pouvoir de la génétique réside dans l'impact à long terme qu'elle a sur votre troupeau.

4. Valeur économique nette de l'utilisation d'un bouc avec un IPG de 1 kg pour le poids au sevrage

L'IPG est la meilleure estimation disponible de la valeur génétique d'un animal en tant que parent. Elle tient compte des facteurs non génétiques dans la performance de l'animal et utilise des informations sur tous les parents. **L'apparence physique d'un mâle, ou ses performances brutes pour n'importe quel caractère, n'est nulle part un aussi bon prédicteur de ce qu'il peut transmettre à sa progéniture que son IPG.**

En moyenne, la moitié de la valeur génétique d'un animal est transmise à la descendance. Par exemple, si un mâle a un IPG de 1 kg pour le poids au sevrage, on s'attend à ce que sa progéniture grandisse de 0,5 kg plus vite au sevrage que la progéniture d'un mâle ayant un IPG de zéro, en supposant que ces progénitures soient toutes gérées de la même manière et aient des mères d'une valeur génétique équivalente.

On peut calculer le rendement économique attendu de l'utilisation d'un bouc avec un IPG donné par rapport à l'utilisation d'un bouc moyen, en utilisant les valeurs économiques indiquées ci-dessus. Dans le cas présent, nous utiliserons un bouc avec un IPG de 1 kg pour le poids au sevrage.

Dans notre exemple de troupeau, un bouc est utilisé pendant 5 ans sur 30 femelles par an :

- Cela donne en 5 ans * 30 chèvres * 1,3 portée/an * 0,85 survie = 166 mâles vendus.
- Et 136 femelles vendues (166 moins les 30 gardées pour le remplacement chaque année en moyenne).

La progéniture du bouc grandira de 0,5 kg plus vite jusqu'au sevrage. La valeur nette d'une augmentation de 0,5 kg du gain au sevrage pour toute la progéniture mâle du bouc qui est finalement vendue est :

$$0,5 \text{ kg} * 6,23\$ * 166 \text{ chevreaux mâles vendus} = 517\$$$

La valeur totale d'une augmentation de 0,5 kg du gain au sevrage pour la progéniture femelle du bouc qui est éventuellement vendue est :

$$0,5 \text{ kg} * 5,42\$ * 136 \text{ chevreaux femelles vendues} = 369\$$$

Mais ce n'est pas tout. Un bouc qui se classe mieux que la moyenne pour le poids au sevrage se classe généralement mieux pour le gain après le sevrage, car ces deux caractéristiques sont génétiquement corrélées. Les recherches montrent que cette corrélation est d'environ 0,73. Cette connaissance peut être utilisée pour calculer la valeur économique ajoutée de l'augmentation attendue du gain après sevrage pour un bouc.

Pour les chevreaux mâles, cette valeur est la suivante $0,5 \text{ kg} * 0,73 * 5,14\$ * 166 \text{ chevreaux mâles vendus} = 312\$$

Pour les femelles, cela représente $0,5 \text{ kg} * 0,73 * 4,34\$ * 136 \text{ chevreaux femelles vendus} = 215\$$

Par conséquent, la valeur supplémentaire totale du mâle, par rapport à un mâle dont l'IPG est de 0, est de $517\$ + 369\$ + 312\$ + 215\$ = 1\,413\$$

Donc, si vous êtes un producteur commercial et que vous utilisez des boucs terminaux avec des IPG supérieurs pour engendrer un pourcentage important de vos chevreaux de marché, vous en tirerez un avantage économique. Les meilleurs boucs peuvent être un peu plus chers, compte tenu de leur qualité, mais l'investissement vaut probablement le coût supplémentaire.

... suite ...



5. Utilisation de boucs supérieurs pour produire des femelles de remplacement

Ce qui précède montre que l'utilisation de boucs avec des IPG supérieurs pour le poids au sevrage est payante en termes de production de chevreaux de marché. L'utilisation d'une génétique supérieure est également essentielle pour la production de femelles de remplacement. Si vous améliorez la génétique des femelles de remplacement, elles produiront de meilleures filles, petites-filles et ainsi de suite, et vous continuerez à bénéficier de chaque année de sélection les années suivantes. En fait, les gains économiques résultant de l'utilisation d'une meilleure génétique pour produire des femelles de remplacement sont à la fois permanents et cumulatifs.

Si vous avez recours à un éleveur réputé comme fournisseur de bons mâles au fil du temps, après une génération, votre troupeau aura hérité de 50 % de la génétique de ce fournisseur. Après deux générations, ce sera 75 % et après trois générations, 87,5 %. Ainsi, l'utilisation des meilleurs boucs pour le remplacement des femelles, avec des IPG pour prouver leur valeur, a un impact énorme sur l'avenir de votre troupeau. Vous progresserez encore plus vite si, de temps en temps, vous achetez des femelles de remplacement en plus de celles que vous produisez vous-même.

Les mâles utilisés à cette fin doivent avoir de bons IPG pour les caractères maternels (nombre de chevreaux nés par portée, poids direct et maternel au sevrage, etc.) ou essentiellement un indice de caractère maternel élevé, qui est une manière de combiner différents IPG.

En pratique, si la même race de bouc est utilisée pour produire des chevreaux de marché et des femelles de remplacement, il convient de sélectionner des femelles de remplacement issues des boucs ayant les meilleurs IPG maternels. Toutefois, pour éviter que le niveau de consanguinité n'augmente dans le troupeau, il faut s'assurer que des boucs différents soient utilisés chaque année pour produire ces animaux de remplacement.

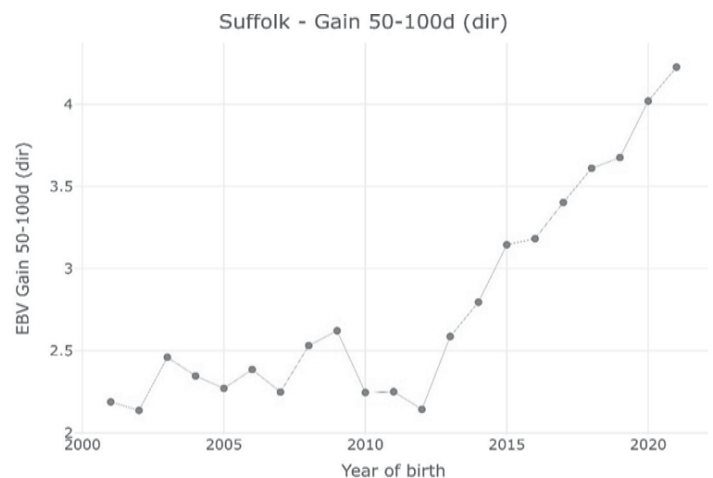
6. L'impact de la génétique sur la productivité

La génétique peut-elle exercer une grande influence sur les performances futures ? C'est certainement le cas. Dans l'industrie bovine laitière canadienne, par exemple, où la sélection a été intense grâce à l'utilisation généralisée de l'insémination artificielle, entre 72% et 84% de tous les progrès réalisés pour les caractères de production au cours des 10 dernières années sont dus à la sélection génétique (82% pour le rendement en lait, 84% pour le rendement en protéines, 72% pour le rendement en matières grasses - source : CDN). Les améliorations pour tous les autres aspects combinés, y compris l'alimentation, la santé, le logement, etc. ne représentent que le reste, entre 18 % et 26 %. Une

part importante de ces progrès est due à l'utilisation de la génomique, qui a permis de sélectionner des taureaux beaucoup plus jeunes pour l'IA.

Il convient également de noter que les utilisateurs du programme GenOvis pour les ovins au Canada ont réalisé des progrès génétiques remarquables au cours des dix dernières années pour certaines des caractéristiques clés qu'ils ont sélectionné. Prenons l'exemple des troupeaux Suffolk. La figure 1 ci-dessous montre le progrès génétique réalisé dans cette race pour le gain de 50 à 100 jours au cours des 20 dernières années. Ce progrès correspond à une réduction de 5,9 jours pour atteindre le poids du marché, ce qui représente une valeur de 4 142 \$ pour un bélier moyen en 2020 par rapport à un bélier en 2000. Alors que les progrès ont été lents au cours des dix premières années, on observe une augmentation significative au cours des dix dernières années. Quelle est la cause de cette augmentation ? Probablement l'utilisation plus systématique des outils GenOvis par les éleveurs du programme, et l'utilisation de jeunes béliers qui réduisent l'intervalle entre les générations.

Figure 1: Évolution génétique du gain de 50 à 100 jours pour la race Suffolk (kg)



Source: CEPOQ, 2024.

Pour les chèvres de boucherie, les progrès ne sont pas aussi importants et mesurables car le programme d'évaluation génétique n'en est qu'à ses débuts. D'autres outils sont disponibles pour aider les éleveurs à sélectionner des animaux de qualité supérieure, comme le programme de classification qui compare les phénotypes des chèvres au phénotype idéal de la chèvre Boer et l'ancien GHIP qui comparait les performances ajustées des chevreaux dans les mêmes groupes contemporains. Mais nous avons de bonnes nouvelles : les IPG pour les chèvres de boucherie sont en cours de développement dans le cadre du programme CapriGen, et un groupe pilote de producteurs a commencé à les utiliser. Soyez à l'affût pour en savoir plus sur le développement de ce programme et sur la façon dont les éleveurs peuvent y avoir accès. 🇨🇦

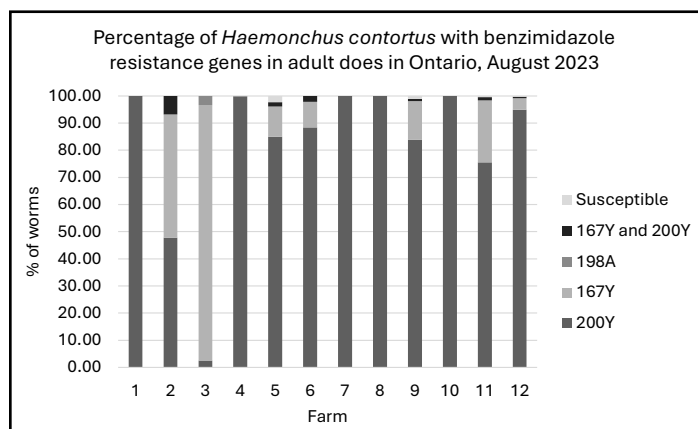
Warring with worms?

Cheek swabs from your goats may help!

EMMA BORKOWSKI DVM DACVP PHD MRCVS FHEA

CAITLIN EVERED BSC MSC DVM

One of the realities of goat farming is that if goats are on grass, they are going to get infected with gastrointestinal nematodes (GINs). These worms cause a major dent in your pocketbook, through the obvious losses to death, illness, or stunting, and the less obvious costs of treatment, lost productivity, and premature culling. For many years, drenches have been the go-to method of managing these losses. Of course, nothing is licenced for treating GINs in goats in Canada, which comes with the issue of managing withdrawals safely. Even worse, treatments we can access are becoming less and less effective due to the rise of drench resistance in GINs. You need only look at the rates of benzimidazole (white drench) resistance on goat farms in Ontario:



This graph shows the proportions of barberpole worm with resistance to white drench in grazing does 2 years old or older across 12 Ontario farms in August 2023. The dark gray and black bars show different mutations that make worms resistant to white drench treatment, and the lightest gray shows susceptible worms. With so few susceptible worms left, it's clear that other strategies for GIN control are needed.

One strategy we have been researching is using the animal's own immune response to reduce worm burdens. Immune responses to GINs are much better understood in sheep than goats, but since they are infected by the same parasites we can look to sheep for clues. Sheep develop antibodies to GINs in their gut, and one specific group of antibodies that we can measure are those to **Car**bohydrate **L**arval **A**ntigen, or CarLA for short. This marker is on the surface



Dr Emma Borkowski
DVM DACVP PhD MRCVS FHEA

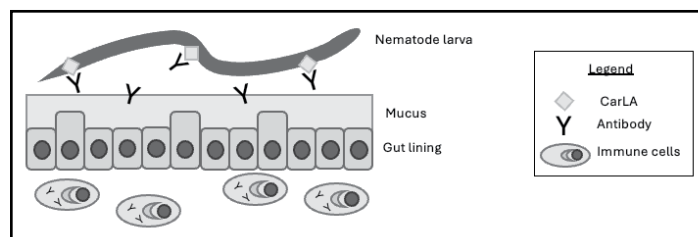
Emma obtained her Doctor of Veterinary Medicine degree at the Ontario Veterinary College in 2015. She became board certified in Anatomic Pathology in 2018 and completed her PhD in 2019. Now an Assistant Professor at the Ontario Veterinary College, she is continuing her research to understand and leverage host immune responses in control of parasites in sheep and goats.



Dr Caitlin Evered
BSc MSc DVM

Caitlin graduated from the University of Western Ontario with a Bachelor of Science and Master of Science in 2014 and 2016 respectively, before starting her veterinary education at the Ontario Veterinary College. After obtaining her DVM degree in 2020 she went on to work as a small animal general practitioner, a small animal emergency veterinarian, and a laboratory clinical research support veterinarian. Caitlin returned to the Ontario Veterinary College in the fall of 2022 to begin her Anatomic Pathology residency training, which will be completed in the summer of 2025.

of GIN larvae that sheep and goats are exposed to on pasture, and when antibodies bind CarLA, it makes it more difficult for the larvae to move. As a result, fewer worms successfully infect the gut, and those that do tend not to shed as many eggs.



In New Zealand, a test for CarLA antibody in saliva has been used to identify sheep with stronger worm immunity for

... continued ...

several years. Saliva collection is simple and involves swabbing the cheek pouch with a cotton swab. Since CarLA antibody levels are heritable, flocks can improve their GIN immunity by selectively breeding animals with the highest antibody levels. However, worm challenges in New Zealand are nothing like our conditions in Canada. Sheep in New Zealand can graze and be exposed to parasites year-round, while our winter forces most animals to come indoors for several months, not that snow cover would allow for much worm exposure. This is an important difference, as CarLA antibodies generally need ongoing worm exposure to maintain steady levels. The good news is that we have found that Ontario sheep have enough GIN exposure to develop CarLA antibody in their first grazing season, and that like in New Zealand, sheep with higher antibody have lower worm burdens. But goats are not sheep, so what does this mean for your herd?

Since 2023, we have been working with 11 Ontario goat farms to find out if goats can make antibodies to CarLA like their woolly cousins, if these antibodies protect them from GINs, and what age we may want to test goats to help with genetic selection. Our colleagues in New Zealand found that antibodies didn't form in their goats until around 1.5 years

old, so we have been tracking worm burdens and antibody levels in three age groups: kids <1 year old, yearlings, and adults 2 years or older. In June-October 2023, we measured GIN burdens in 76 kids, 59 yearlings, and 108 adults monthly before evaluating their salivary CarLA antibody in fall. Even though we have another year of monitoring to go through 2024, we've found promising early evidence that Ontario goats can develop CarLA antibodies:

Salivary CarLA antibody levels in Ontario goats, fall 2023

Age group	No-trace antibody (%)	Low antibody (%)	Medium antibody (%)	High antibody (%)
Kids <1 year (n = 76)	68	23	4	5
Yearlings (n = 59)	36	37	15	12
Adults 2 years+ (n = 108)	21	33	20	26

Although we still have a lot of analysis to complete (including relating antibody levels to GIN burdens), Ontario goats do seem capable of developing a salivary antibody response to CarLA, and there is variation in these responses that might be useful in genetic selection. Based on data from sheep, goats with medium to high antibody levels would be the likely target of genetic selection. However, unlike sheep, first grazing season kids rarely develop medium to high antibody, with levels in yearlings closely mirroring levels to what are seen in lambs <1 year old. This seems to support conventional wisdom that goats have slower immune responses than sheep to the same parasites. Nevertheless, our preliminary findings suggest that yearlings may be the preferred target for selection based on worm immunity.

Currently, efforts are underway to establish the CarLA Saliva Test® commercially in Canada as an option for sheep farmers to assess their animals' GIN immunity. We hope by completing our study and analyses, we will be able to add goats to the list of species for which the CarLA Saliva Test® can be used to identify animals with superior GIN immunity. This could offer a powerful new tool for selecting the healthiest and most profitable breeding stock in the face of GIN parasitism, and for increasing the value of Canadian goat genetics. Successfully using host immune responses in control of GINs is a sustainable way to ease the pressure of drench resistance and ensure the long-term health and profitability of the Canadian goat herd. 🍁

If you are interested in learning more about our work or the CarLA Saliva Test®, feel free to contact us:

Dr. Emma Borkowski, Principal Investigator:
eborkows@uoguelph.ca

Dr. Caitlin Evered, DVSc Student Investigator:
cevered@uoguelph.ca



HOLMSIDE FARM

BOER GOATS

- ✓ **Breeding**
- ✓ **Show**
- ✓ **Meat**



*Registered Purebred Boers
Dapples, Paints, Reds & Blacks*

Sue Noseworthy
Tel.: 613-646-2472

212, Grants Settlement Road
Forester Falls, ON K0J 1V0

holmside_boer@hotmail.com

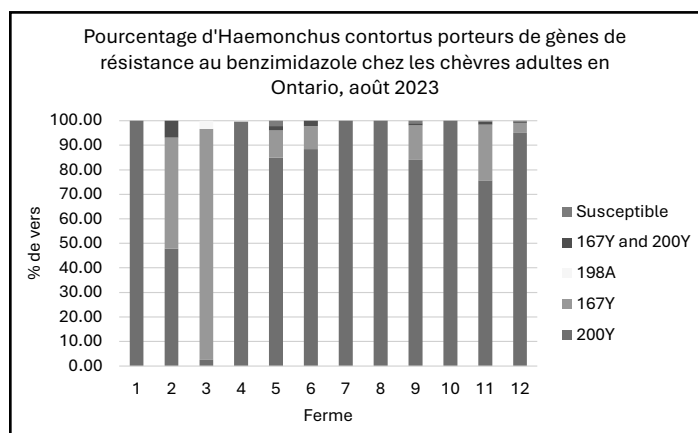
Problèmes de vers ?

Des prélèvements dans les joues de vos chèvres peuvent vous aider !

EMMA BORKOWSKI DVM DACVP PHD MRCVS FHEA

CAITLIN EVERED BSC MSC DVM

L'une des réalités de l'élevage de chèvres est que si les chèvres sont à l'herbe, elles vont être infectées par des nématodes gastro-intestinaux (GIN). Ces vers causent un sérieux coup au portefeuille, en raison des pertes évidentes dues à la mort, à la maladie ou au retard de croissance, et des coûts moins évidents du traitement, de la perte de productivité et de l'abattage prématuré. Pendant de nombreuses années, l'administration orale de médicaments liquides ont été la méthode de référence pour gérer ces pertes. Bien sûr, rien n'est autorisé pour traiter les GIN chez les chèvres au Canada, ce qui pose le problème de la gestion sécuritaire des temps de retrait. Pire encore, les traitements auxquels nous avons accès deviennent de moins en moins efficaces en raison de la résistance croissante des GIN aux solutions orales. Il suffit de regarder les taux de résistance au benzimidazole (brevage blanc) dans les fermes caprines en Ontario :



Ce graphique montre les proportions d'*H. contortus* résistants au traitement au benzimidazole chez les chèvres de 2 ans ou plus au pâturage dans 12 fermes de l'Ontario en août 2023. Les barres gris-foncé et noires montrent différentes mutations qui rendent les vers résistants au traitement au benzimidazole, et le gris pâle montre les vers sensibles. Comme il reste si peu de vers sensibles, il est clair que d'autres stratégies de contrôle des GIN sont nécessaires.

L'une des stratégies que nous avons étudiées consiste à utiliser la propre réponse immunitaire de l'animal pour réduire la charge de vers. Les réponses immunitaires aux GIN sont



Dre Emma Borkowski
DVM DACVP PhD MRCVS FHEA

Emma a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire au Collège vétérinaire de l'Ontario en 2015. Elle a obtenu sa certification en pathologie anatomique en 2018 et a terminé son doctorat en 2019. Aujourd'hui professeure adjointe au Collège vétérinaire de l'Ontario, elle poursuit ses recherches pour comprendre et exploiter les réponses immunitaires de l'hôte dans le contrôle des parasites chez les moutons et les chèvres.

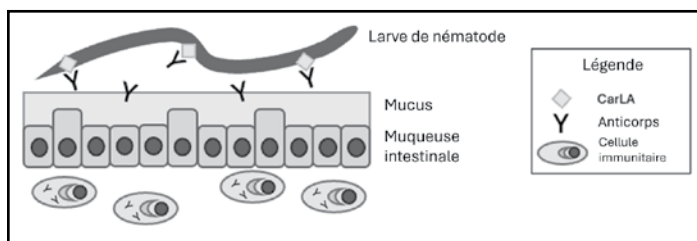


Dre Caitlin Evered
BSc MSc DVM

Caitlin a obtenu un baccalauréat et une maîtrise en sciences de l'Université Western Ontario en 2014 et 2016 respectivement, avant de commencer ses études vétérinaires au Collège vétérinaire de l'Ontario. Après avoir obtenu son diplôme de docteur en médecine vétérinaire en 2020, elle a travaillé comme médecin généraliste et médecin vétérinaire d'urgence pour les petits animaux, ainsi qu'en tant que vétérinaire de soutien à la recherche clinique en laboratoire. Caitlin est retournée au Collège vétérinaire de l'Ontario à l'automne 2022 pour commencer sa formation de résidence en pathologie anatomique, qui se terminera à l'été 2025.

beaucoup mieux comprises chez les moutons que chez les chèvres, mais comme ils sont infectés par les mêmes parasites, nous pouvons nous tourner vers les moutons pour trouver des indices. Les moutons développent des anticorps contre les GIN dans leur intestin, et un groupe spécifique d'anticorps que nous pouvons mesurer sont ceux dirigés contre l'antigène larvaire glucidique, ou CarLA en abrégé. Ce marqueur se trouve à la surface des larves de GIN auxquelles les moutons et les chèvres sont exposés dans les pâturages, et lorsque les anticorps se lient à CarLA, il est plus difficile pour les larves de se déplacer. Par conséquent, moins de vers parviennent à infecter l'intestin et ceux qui le font ont tendance à ne pas pondre autant d'œufs.

... suite ...



En Nouvelle-Zélande, un test de détection des anticorps CarLA dans la salive est utilisé depuis plusieurs années pour identifier les moutons ayant une plus forte immunité aux vers. La collecte de salive est simple et consiste à frotter l'intérieur de la joue avec un coton-tige. Étant donné que les niveaux d'anticorps CarLA sont héréditaires, les producteurs peuvent améliorer l'immunité de leur troupeau aux GIN en élevant de manière sélective les animaux ayant les niveaux d'anticorps les plus élevés. Cependant, les défis posés par les vers en Nouvelle-Zélande ne ressemblent en rien à nos conditions au Canada. Les moutons de Nouvelle-Zélande peuvent paître et être exposés aux parasites toute l'année, alors que notre hiver oblige la plupart des animaux à rester à l'intérieur pendant plusieurs mois, même si la couverture de neige ne permettrait pas une grande exposition aux vers. Il s'agit d'une différence importante, car les anticorps CarLA nécessitent généralement une exposition continue aux vers pour maintenir des niveaux stables. La bonne nouvelle est que nous avons constaté que les moutons de l'Ontario sont suffisamment exposés aux GIN pour développer des anticorps CarLA lors de leur première saison de pâturage et que, comme en Nouvelle-Zélande, les moutons ayant une quantité d'anticorps plus élevés ont une charge de vers plus faible. Mais les chèvres ne sont pas des moutons, alors qu'est-ce que cela signifie pour votre troupeau ?

Depuis 2023, nous travaillons avec 11 fermes caprines de l'Ontario pour déterminer si les chèvres peuvent produire des anticorps contre CarLA comme leurs cousins laineux, si ces anticorps les protègent contre les GIN et à quel âge nous pourrions vouloir tester les chèvres pour aider à la sélection génétique. Nos collègues de Nouvelle-Zélande ont découvert que les anticorps ne se formaient pas chez leurs chèvres avant l'âge d'environ 1 1/2 an. Nous avons donc suivi la charge parasitaire et les niveaux d'anticorps dans trois groupes d'âge : les chevreaux de moins d'un an, les chevreaux d'un an et les adultes de 2 ans ou plus. De juin à octobre 2023, nous avons mesuré la charge parasitaire chez 76 chevreaux, 59 chevreaux d'un an et 108 adultes chaque mois avant d'évaluer leurs anticorps salivaires contre CarLA à l'automne. Même si nous avons encore une année de surveillance à effectuer jusqu'en 2024, nous avons trouvé des

preuves précoces prometteuses que les chèvres de l'Ontario peuvent développer des anticorps contre CarLA:

Taux d'anticorps salivaires CarLA chez les chèvres de l'Ontario, automne 2023

Groupe d'âge	Sans trace d'anticorps (%)	Anticorps bas (%)	Anticorps moyen (%)	Anticorps élevés (%)
Chevreaux <1 an (n = 76)	68	23	4	5
Chevreaux 1 an (n = 59)	36	37	15	12
Adultes 2 ans+ (n = 108)	21	33	20	26

Bien qu'il nous reste encore beaucoup d'analyses à effectuer (y compris la relation entre les niveaux d'anticorps et les charges de GIN), les chèvres de l'Ontario semblent capables de développer une réponse d'anticorps salivaire CarLA, et il existe une variation dans ces réponses qui pourrait être utile dans la sélection génétique. D'après les données des moutons, les chèvres ayant des niveaux d'anticorps moyens à élevés seraient la cible probable de la sélection génétique. Cependant, contrairement aux moutons, les chevreaux de la première saison de pâturage développent rarement des anticorps moyens à élevés, les niveaux chez les agneaux d'un an reflétant étroitement les niveaux observés chez les agneaux de moins d'un an. Cela semble confirmer l'idée reçue selon laquelle les chèvres ont des réponses immunitaires plus lentes que les moutons aux mêmes parasites. Néanmoins, nos résultats préliminaires suggèrent que les agneaux d'un an pourraient être la cible privilégiée pour la sélection basée sur l'immunité aux vers.

Actuellement, des efforts sont en cours pour commercialiser le CarLA Saliva Test® au Canada comme option pour les éleveurs de moutons afin d'évaluer l'immunité de leurs animaux aux GIN. Nous espérons qu'en complétant notre étude et nos analyses, nous serons en mesure d'ajouter les chèvres à la liste des espèces pour lesquelles le CarLA Saliva Test® peut être utilisé pour identifier les animaux ayant une immunité supérieure contre les GIN. Cela pourrait offrir un nouvel outil puissant pour sélectionner les reproducteurs les plus sains et les plus rentables face au parasitisme des GIN et pour augmenter la valeur de la génétique des chèvres canadiennes. L'utilisation réussie des réponses immunitaires de l'hôte pour contrôler les GIN est un moyen durable d'atténuer la pression de la résistance aux solutions orales et d'assurer la santé et la rentabilité à long terme du cheptel caprin canadien. 🍁

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre travail ou sur le CarLA Saliva Test®, n'hésitez pas à nous contacter :

Dre Emma Borkowski, Chercheuse principale:

eborkows@uoguelph.ca

Dre Caitlin Evered, DVSc Étudiante chercheuse:

cevered@uoguelph.ca

If it's not registered, you can't call it a purebred!

BY CATHERINE MICHAUD, AGRONOMIST

On social media, we often see posts selling goats that are “unregistered purebred” or “registrable fullblood” or “purebred without papers”. Let's clarify some things regarding the use of the word “purebred”.

The official definition of purebred from the Animal Pedigree Act (APA), the law that governs the registration of livestock breeds in Canada, says that the term “purebred” is in relation to an animal of a distinct breed that is a purebred of that breed as determined by the bylaws of the association authorized to register animals of that breed.

In the case of Boer and Kiko goat breeds (and soon Savannah goats as well), this means that the Canadian Meat Goat Association, as the authorized association regulating the registration of those breeds of goats in Canada, has determined the conditions under which a Boer, Kiko, and soon Savannah goat, can be registered or called a purebred.

If we look at the CMGA bylaws, the information is found in *Article XVIII*, under *Rules of eligibility*. There are different rules for the different breeds, but what is common is that an animal cannot be called purebred unless a request for registration is submitted to the registrar. Then, the registrar will determine if

the animal can be registered as purebred based on whether they comply with the *Rules of eligibility*.

There are different types of “purebreds” according to the rules of eligibility for the different breeds, and so the term “purebred” will never stand alone. It is always accompanied by a description: Traditional Purebred (TR), Recorded Purebred (R), Canadian Purebred (CR), New Zealand Purebred (NZP), Domestic Purebred (DP), etc. Each term gives you the breed and the status, i.e. percentage of purity, how the animal relates back to its ancestry, compliance with the breed standards related to colour, etc.

What is common to all breeds is that:

- The applicant must provide evidence at the time of application of at least a certain number of generations of complete and registered lineage.
- Both the sire and dam are registered as purebred in the Canadian Meat Goat Association Herd Book or, if they are not, the applicant must provide evidence that a certain number of conditions are met.
- Animals must meet the minimum breed standards as cited in the rules.
- Bucks need at least 31/32 (97%) of the breed to be

accepted as purebred (CR, DP) into the herd book.

- All Kiko bucks need to pass the parentage test in order to be registered.
- For other breeds, i.e. Boers and Kiko females, if an animal is chosen for random parentage testing at registration, it must pass the parentage test in order to be registered. So, all breeders of animals registered as, or in preparation to be, registered as purebred must be ready to prove by a DNA sample that their goat's parents are the ones identified on the application for registration or on the registration certificate.

Purebred versus Fullblood

From Jack Oattes, Animal Registration Officer/Sector Specialist, Market and Industry Services Branch, Agriculture and Agri-Food Canada when asked about the difference between these two terms:

“The Animal Pedigree Act does not define the term fullblood, but the term is generally accepted to mean animals that are derived 100% from a genetically stable breed population, without crossbreeding with other populations or outcrossing. This is oftentimes used differently than the term “purebred”, which is defined by Section 30 of the Act - Animal Pedigree Act (justice.gc.ca) and sets a minimum standard that a purebred animal has no less than seven-eighths of its inheritance from the foundation stock of the animal's breed or from animals previously registered as purebreds by the association.

The term fullblood has been used internationally over many decades. When Canada and the USA began introducing new breeds of livestock from Europe over the past century, the term “fullblood” began to be used more, for several reasons. These new imports to Canada were being bought to breed with animals here in Canada, gradually increasing the percentage makeup through grading-up to reach “purebred”. Thus, the term “fullblood” was used by numerous breeds to distinguish between those animals shipped to Canada from Europe (and other countries). Generally, if an animal can be proven to have derived 100% from genetically stable breed populations and meet all the characteristics of the breed, they may also be registered as “fullblood.”

... continued ...

... if it's not registered ...

The CMGA board can conduct a DNA parentage verification test at any time on any registered animal if they have doubts.

The APA also relates that "No one should knowingly offer to sell, contract to sell or sell any animal in a manner that is likely to create an erroneous impression that the animal is registered or eligible to be registered" (Article 64, par. g). Furthermore, the APA also states that "No one should offer to sell, contract to sell or sell, as a purebred of a breed, any animal that is not registered or eligible to be registered as a purebred..." (Article 64, par. h) So, it's illegal to advertise a purebred Boer or a Kiko goat if it cannot be registered.

Furthermore, from the APA, "No one should offer to sell, contract to sell or sell, as registered or identified, or as a purebred, any animal for which there is no individual identification." (Article 64, par. i) An animal must bear its tattoos in both ears in order to be registered.

What does this mean for sellers?

How should you advertise a "registrable" goat that you want to sell? Say that it is a goat **eligible to be registered as a purebred**.

What does this mean for buyers?

If you want to buy an animal whose seller is claiming that it can be registered, make sure that:

1. Its parents are registered and ask for the certificates.
2. It has a legitimate and readable tattoo in its ears, i.e. herd letters in the right ear and the individual number and year letter in the left ear.
3. It bears the minimum phenotypical standards for the breed as described in the CMGA bylaws.
4. You complete the application for registration with the seller who signs the form. You can negotiate that the price of the animal does not include the registration/transfer fees and take care of it yourself.
5. You receive a bill of sale/purchase receipt that says that you have bought an animal with papers, and that it states who is responsible for applying for the registration/transfer of the animal

Unregistered Stock

If you want to sell or if you're looking for an "unregistered purebred" or a "purebred without papers" – just say that you're selling or looking for a **meat goat**. Because this is what it is in reality.

Please, if you see things that seem questionable, call the CMGA office to discuss. Our General Manager and Hardship Committee are there to support anyone who has questions or who would like to submit a special case. 🍁

Types of CMGA Memberships:

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

Active Members (\$75+GST)

- have the right to vote, hold office and give notice to amend the CMGA bylaws
- can register and transfer animals at members' rates
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates
- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website

Associate Members (\$50+GST)

- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates

Junior Members (\$20+GST)

- individuals who have not yet attained the age of 18 years (as of January 1 of the year of membership)
- can register and transfer animals at members' rates
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates
- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website
- are eligible to attend the AGM and associated conferences at no cost

Types de membres de l'ACCB

Membre actif (75\$+TPS):

- a le droit de vote, d'être membre du CA et d'envoyer des propositions d'amendements à la Constitution
- peut enregistrer et transférer des animaux aux tarifs des membres
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres
- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB

Membre associé (50\$+TPS)

- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres

Membre junior (20\$+TPS)

- personne qui a moins de 18 ans (en date du 1er janvier de l'année de la cotisation)
- peut enregistrer et transférer des animaux aux tarifs des membres
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres
- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB
- participe gratuitement à l'Assemblée générale annuelle et aux activités de la journée

Send memberships to / envoyer à :

Canadian Livestock Records Corporation
2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Phone/Tél: 1-613-731-7110 • Fax/Téléc: 1-613-731-0704
email/courriel: clrc@clrc.ca
You can also renew your membership online at www.clrc.ca

Pas enregistré ? Alors ce n'est pas un pursang !

PAR CATHERINE MICHAUD, AGRONOME

Sur les médias sociaux, nous voyons souvent des messages vendant des chèvres « de race pure non enregistrée » ou « fullblood enregistrable » ou « pursang sans papiers ». Clarifions certains points concernant l'utilisation du mot « pursang ».

La définition officielle du terme « de race pure » figurant dans la loi sur la généalogie des animaux (LGA), qui régit l'enregistrement des races de bétail au Canada, indique que le terme « race pure » s'applique à un animal d'une race particulière qui est reconnu comme étant de race pure aux termes des règlements administratifs de l'association autorisée à enregistrer les animaux de cette race.

Dans le cas des chèvres Boer et Kiko (et bientôt des chèvres Savannah), cela signifie que l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, en tant qu'association autorisée à réglementer l'enregistrement de ces races de chèvres au Canada, a déterminé les conditions dans lesquelles une

chèvre Boer, Kiko, et bientôt Savannah, peut être enregistrée ou qualifiée de race pure.

Si nous regardons les Statuts et règlements de l'ACCB, l'information se trouve à l'Article XVIII, sous les Règles d'éligibilité. Il existe des règles différentes pour les différentes races, mais ce qui est commun, c'est qu'un animal ne peut pas être appelé de race pure à moins qu'une demande d'enregistrement ne soit soumise au registraire. Ce dernier détermine alors si l'animal peut être enregistré en tant que race pure en fonction de sa conformité aux règles d'éligibilité.

Il existe différents types de « race pure » en fonction des règles d'éligibilité des différentes races, de sorte que le terme « race pure » n'est jamais utilisé seul. Il est toujours accompagné d'une description : pursang traditionnel (TR), pursang enregistré (R), pursang canadien (CR), pursang néo-zélandais (NZP), pursang domestique (DP), etc. Chaque terme indique la race et le statut, c'est-à-dire le pourcentage de pureté, le lien entre l'animal et ses ancêtres, la conformité aux normes de la race en ce qui concerne la couleur, etc.

Ce qui est commun à toutes les races, c'est que :

- Le demandeur doit fournir la preuve, au moment de la demande, d'au moins un certain nombre de générations de lignées complètes et enregistrées.
- Le père et la mère sont enregistrés comme étant de race pure dans le livre généalogique de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie ou, s'ils ne le sont pas, le demandeur doit fournir la preuve qu'un certain nombre de conditions sont remplies.

... suite ...

Pursang versus « Fullblood »

En anglais, on utilise deux termes différents pour désigner les animaux de race pure. Voici ce que Jack Oattes, agent d'enregistrement des animaux/spécialiste sectoriel, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada, interrogé sur la différence entre ces deux termes, a répondu :

« La Loi sur la généalogie des animaux ne définit pas le terme « fullblood », mais il est généralement admis que ce terme désigne les animaux qui proviennent à 100 % d'une population de race génétiquement stable, sans croisement avec d'autres populations ni rétrocroisement. Ce terme est souvent utilisé différemment du terme « de race pure » (ou « pursang »), qui est défini à l'article 30 de la Loi – Loi sur la généalogie des animaux (justice.gc.ca) et qui établit une norme minimale selon laquelle un animal de race pure ne doit pas avoir moins de sept huitièmes de son héritage provenant du stock de base de la race de l'animal ou d'animaux précédemment enregistrés en tant que race pure par l'association. »

Le terme « fullblood » est utilisé au niveau international depuis de nombreuses décennies. Lorsque le Canada et les États-Unis ont commencé à introduire de nouvelles races de bétail en provenance d'Europe au cours du siècle dernier, le terme « fullblood » a commencé à être davantage utilisé, pour plusieurs raisons. Ces nouvelles importations au Canada étaient achetées pour être accouplées avec des animaux du pays, ce qui permettait d'augmenter progressivement le pourcentage de composition de la race par le biais d'une gradation jusqu'à l'obtention d'une race pure. C'est ainsi que le terme « fullblood » a été utilisé par de nombreuses races pour distinguer les animaux expédiés au Canada depuis l'Europe (et d'autres pays). En général, s'il peut être prouvé qu'un animal provient à 100 % de populations de races génétiquement stables et qu'il répond à toutes les caractéristiques de la race, il peut également être enregistré en tant que « fullblood ». »

... pas enregistré ...

- Les animaux doivent satisfaire aux normes minimales des standards de race telles qu'elles sont énoncées dans les Statuts et règlements.
- Les boucs doivent présenter au moins 31/32 (97 %) de la race pour être acceptés comme étant de race pure (CR, DP) dans le livre généalogique.
- Tous les boucs Kiko doivent réussir le test de filiation pour être enregistrés.
- Pour les autres races, c'est-à-dire les Boers et les femelles Kiko, si un animal est choisi pour un test de filiation aléatoire lors de l'enregistrement, il doit réussir le test de filiation pour être enregistré. Ainsi, tous les éleveurs d'animaux enregistrés comme étant de race pure ou en cours d'enregistrement doivent être prêts à prouver par un échantillon d'ADN que les parents de leur chèvre sont ceux identifiés sur la demande d'enregistrement ou sur le certificat d'enregistrement. Le conseil d'administration de l'ACCB peut à tout moment effectuer un test de vérification de la filiation par l'ADN sur tout animal enregistré s'il a des doutes.

La LGA stipule également que « Nul ne doit vendre, sciemment vendre, offrir en vente ou s'engager par contrat à vendre un animal d'une façon susceptible de créer la fausse impression que l'animal est enregistré ou admissible à l'être » (article 64, paragraphe g). En outre, la LGA stipule également que "Nul ne doit vendre, offrir en vente ou s'engager par contrat à vendre comme un animal de race pure, tout animal qui n'est pas enregistré ou admissible à l'être comme un animal de race pure..." (article 64, paragraphe h) Il est donc illégal de faire la publicité d'une chèvre Boer ou Kiko de race pure si elle ne peut pas être enregistrée.

De plus, selon l'APA, « Personne ne doit [...] vendre, offrir en vente ou s'engager par contrat à vendre comme étant un animal enregistré ou identifié ou comme étant un animal de race pure tout animal pour lequel il n'existe aucune identification particulière... ». (Article 64, par. i) Pour être enregistré, un animal doit porter ses tatouages dans les deux oreilles.

Qu'est-ce que cela signifie pour les vendeurs ?

Comment annoncer une chèvre « enregistrable » que vous souhaitez vendre ? Dites qu'il s'agit d'une chèvre **pouvant être enregistrée en tant que chèvre de race pure.**

Qu'est-ce que cela signifie pour les acheteurs ?

Si vous souhaitez acheter un animal dont le vendeur affirme qu'il peut être enregistré, assurez-vous de ce qui suit :

1. Ses parents sont enregistrés et demandez les certificats.
2. Il porte un tatouage légitime et lisible dans les oreilles, c'est-à-dire les lettres du troupeau dans l'oreille droite et le numéro individuel et la lettre de l'année dans l'oreille gauche.
3. Il répond aux normes minimales des standards de la race telles qu'elles sont décrites dans les Statuts et règlements de l'ACCB.
4. Vous remplissez la demande d'enregistrement avec le vendeur qui signe le formulaire. Vous pouvez négocier que le prix de l'animal ne comprenne pas les frais d'enregistrement/de transfert et vous en occuper vous-même.
5. Vous recevez un acte de vente/un reçu d'achat qui indique que vous avez acheté un animal avec des papiers et qui précise qui est responsable de la demande d'enregistrement/de transfert de l'animal.

Chèvres non enregistrées

Si vous voulez vendre ou si vous cherchez une « chèvre de race pure non enregistrée » ou une « chèvre pursang sans papiers », dites simplement que vous vendez ou que vous cherchez une **chèvre de boucherie**. C'est ce qu'elle est en réalité!

S'il vous plaît, si vous voyez des choses qui semblent douteuses, appelez le bureau de l'ACCB pour en discuter. Notre directrice générale et notre Comité des cas difficiles sont là pour aider tous ceux qui ont des questions ou qui souhaitent soumettre un cas particulier. 🐐



Survey Results Analysis, part 2

or what breeders had to say about goat identification

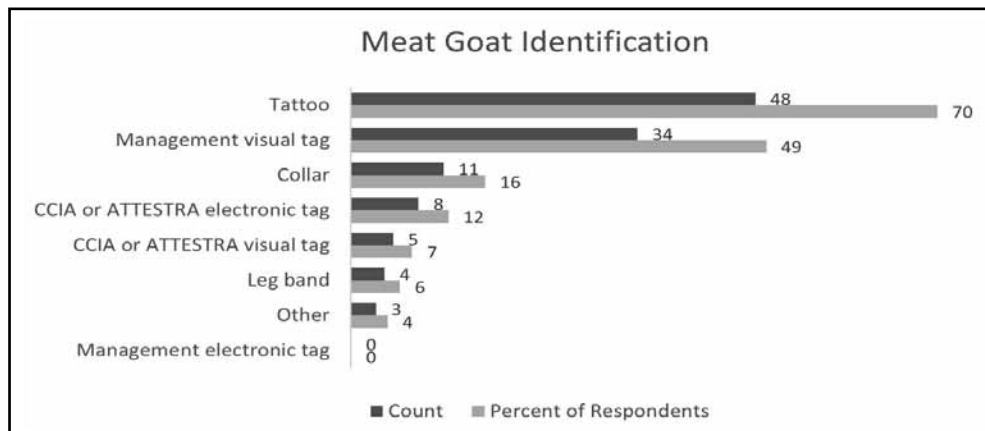
BY CATHERINE MICHAUD, AGRONOMIST

In the Winter 2023 issue of the Meat Goat Journal, the focus of the article was put mainly on genetic evaluation and selection. However, there were many other questions asked to producers in the survey including goat identification methods, source of business income, distributions of breeding males and females into the herds, etc. This article will focus on the answers from questions on goat identification.

The first graph is about how breeders are identifying their goats.

As we can see from the graph, most breeders who answered the survey are identifying their goats with tattoos followed by a visual tag. The usage of Canadian Cattle Identification Agency (CCIA) electronic or visual tags (the official identifiers from the Canadian Identification and Traceability Program for Goats) only come 4th and 5th as identification devices. The program has been launched in 2023 via its publication in Gazette 1 and following a public comment period that ended in June 2023, comments are now being reviewed by the CFIA. Consultations between the CFIA and goat organisations are also held to see how some proposals could possibly be integrated into the program. Gazette 2, or the official implementation of the program, will be published sometime in 2025 where breeders will have one year to comply with the program. For producers who would like to start using the official identifiers, they can order them through the CCIA.

It is not surprising that tattooing is the preferred means of



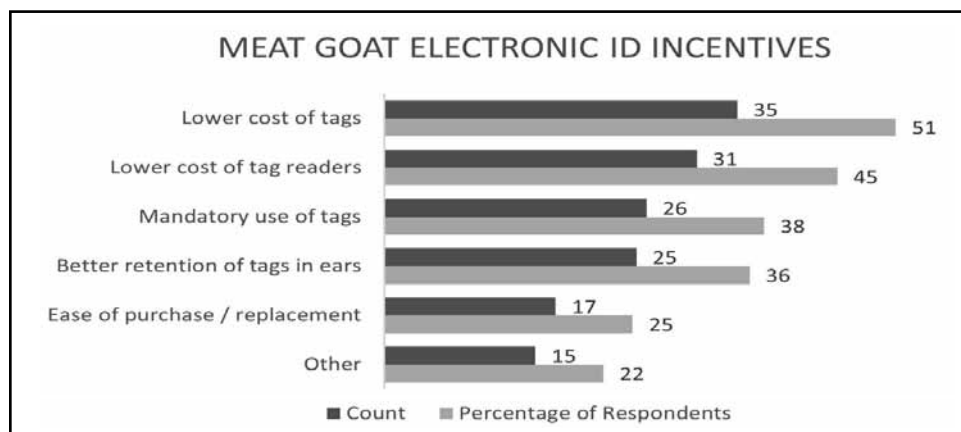
Graph 1: How do you identify the animals in your herd?

identifying goats since it is currently the only accepted method of identification for registering goats with the CLRC. However, at the 2024 CMGA AGM that was held earlier this year, CMGA members voted in favor of amending the CMGA bylaws to give producers the possibility of choosing between tattoos and identifiers from the Canadian Identification and Traceability Program to register their goats. The amendments are currently being reviewed by AAFC and as soon as they will be approved, and after programming the CLRC registration system, breeders will be able to use those identifiers to register their goats.

The CMGA wishes that breeders will start using more electronic tags to identify their goats as it is also a herd management device that, if paired with a reader and a herd management software, will bring more efficiency and better monitoring of on-farm performances.

The second graph of the survey regarding goat identification shows precisely the factors that would encourage producers to use electronic tags.

Most breeders indicated that what would encourage them



Graph 2: What would encourage you to identify animals using electronic tags?

to use electronic tags is if these, as well as tag readers, were less expensive. Is the answer here really about cost of tags or is it because breeders don't realize the added value they bring to herd management? Imagine if, as goat kids are born, breeders could tag them, read their tag, and enter right away the information on their birth in the computer. Imagine if, as goat kids are weaned or sent to market, breeders could read their tag, enter their weight,

... continued ...

... survey results ...

and send the information directly to a herd management software. No need to write down the information on a piece of paper, take the chance that it is bitten or trampled by a goat or falls into the litter, then type it into an Excel spreadsheet or into a herd management software and take the chance to make mistakes. Current technology is ready for electronic tags, readers, and data transfer, and even if it may seem like a big investment of time and money to start, this investment will be reimbursed by the reduction in working time, which can be interesting for a producer who has to work outside the farm.

Among the comments we received, some said that they would prefer microchips. They are a great way of permanently and uniquely identifying animals. From an animal welfare perspective, they are less invasive and cause less damage to soft tissues compared to tattooing or even tagging. The use of implanted microchips is not a method of ID for livestock that the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) prefers for a few reasons. The main one is that the chip becomes a foreign body and is then a meat hygiene issue. Abattoirs will not deal with animals bearing chips. The second is that they are not visually identifiable. That presents a problem when trying to determine compliance.

With the new

regulations on goat identification and traceability that will have to be implemented by goat breeders sometime in 2025, let's bet there will still be a lot of discussion that will take place on this subject. Whether or not we agree with goat identification, whether we use visual or electronic identifiers, individual goat identification is the basis of any herd management software and genetic evaluation program. When a breeder wants to measure goats' performance, to link the performance of the parents to their offspring, to select goats for replacement or for sale, to improve his herd, to become profitable and thus perpetuate

business, identifying goats is essential. The timing is excellent because through the Goat Identification and Traceability Program breeders can order and place on their goats' unique identifiers that have been proven and that are meeting industry standards. In addition, by using these tags from birth, breeders will not have to identify goats again when they leave the farm, as it is requested by the regulations, because they will already have the right identifier in their ear or on their pastern. Speaking of added value, this is a good example!

There will be a part 3 of this survey analysis about what breeders have responded when asked about goat registration. Stay tuned for the Winter 2024 Meat Goat Journal. 🍁

Last Summer a survey was launched about small ruminants' breeders' participation in various components of Canadian genetic improvement programs, including animal identification and registration, performance recording, use of on-farm management software, and genetic evaluation. The survey was done as part of a project to integrate genetic services across multiple species. This 3-year project is entitled "National integrated genetic services for breeders across multiple species in Canada". Participants in the project include the Canadian Sheep Breeders Association, the Canadian Goat Society, the Canadian Meat Goat Association, the Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL) at the University of Guelph, the Canadian Centre for Swine Improvement (CCSI), Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), Ontario Sheep Farmers (OSF), the Canadian Livestock Records Corporation (CLRC), AgSights, EweManage and Lactanet. This project is funded in part by the Government of Canada under Agriculture and Agri-Food Canada's Canadian Agricultural Strategic Priorities Program.

The full survey results are available on the CMGA website at www.canadianmeatgoat.com



Bala-Lamba
Lamb/Kid Hood

A combination of neoprene mask & flannel neck warmer, the Bala-Lamba pins ears against the neck to utilize body heat and prevent freezing.

MADE IN CANADA

Available to purchase at
www.balacalfa.ca



DEADLINE FOR THE NEXT JOURNAL: NOVEMBER 19

LA DATE LIMITE POUR LA PROCHAINE REVUE : LE 19 NOVEMBRE

Analyse des résultats sur la participation des éleveurs de chèvres à diverses composantes des programmes d'amélioration génétique: partie 2

ou ce que les éleveurs avaient à dire sur l'identification des chèvres

PAR CATHERINE MICHAUD, AGRONOME

Dans le numéro d'hiver 2023 de la Revue canadienne de la chèvre de boucherie, l'article portait principalement sur l'évaluation et la sélection génétiques. Cependant, de nombreuses autres questions étaient posées aux producteurs dans le cadre de l'enquête, notamment sur les méthodes d'identification des chèvres, la source des revenus d'entreprise, la répartition des mâles et des femelles reproducteurs dans les troupeaux, etc. Cet article se concentrera sur les réponses aux questions sur l'identification des chèvres.

Le premier graphique porte sur la façon dont les éleveurs identifient leurs chèvres.

Comme on peut le voir sur la Figure 1, la plupart des éleveurs qui ont répondu au sondage identifient leurs chèvres avec des tatouages, puis l'identification à l'aide d'une étiquette visuelle arrive en deuxième position. L'utilisation d'étiquettes électroniques ou visuelles de l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) (les identifiants officiels du Programme canadien d'identification et de traçabilité des chèvres) n'arrive qu'en 4e et 5e position comme dispositifs d'identification. Le programme a été lancé en 2023 via sa publication dans Gazette 1 et, après une période de commentaires publics qui s'est terminée en juin 2023, les commentaires sont maintenant examinés par l'ACIA. Des consultations entre l'ACIA et les organisations caprines sont également organisées pour voir comment certaines propositions pourraient éventuellement être intégrées au programme. Gazette 2, ou la mise en œuvre officielle

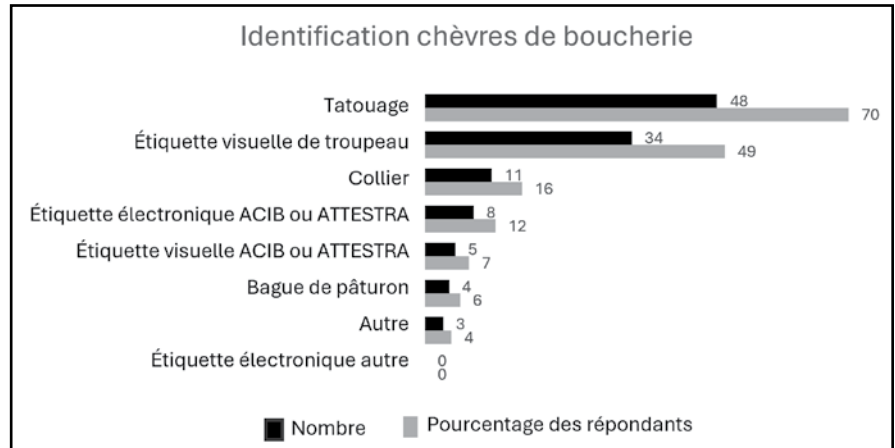


Figure 1: Comment identifiez-vous les animaux de votre troupeau ?

du programme, sera publiée en 2025, date à laquelle les éleveurs auront un an pour se conformer au programme. Les producteurs qui souhaitent commencer à utiliser les identifiants officiels peuvent les commander auprès de l'ACIB.

Il n'est pas surprenant que le tatouage soit le moyen privilégié d'identification des chèvres puisqu'il s'agit actuellement de la seule méthode d'identification acceptée pour l'enregistrement des chèvres auprès de la SCEA. Cependant, lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACCB 2024 qui s'est tenue plus tôt cette année, les membres de l'ACCB ont voté en faveur de la modification des statuts de l'ACCB afin de donner aux producteurs la possibilité de choisir entre les tatouages et les identifiants du Programme canadien d'identification et de traçabilité pour enregistrer leurs chèvres. Les modifications sont actuellement étudiées par AAC et dès qu'elles seront approuvées, et après avoir programmé le système d'enregistrement à la SCEA, les éleveurs pourront utiliser ces identifiants pour enregistrer leurs chèvres.

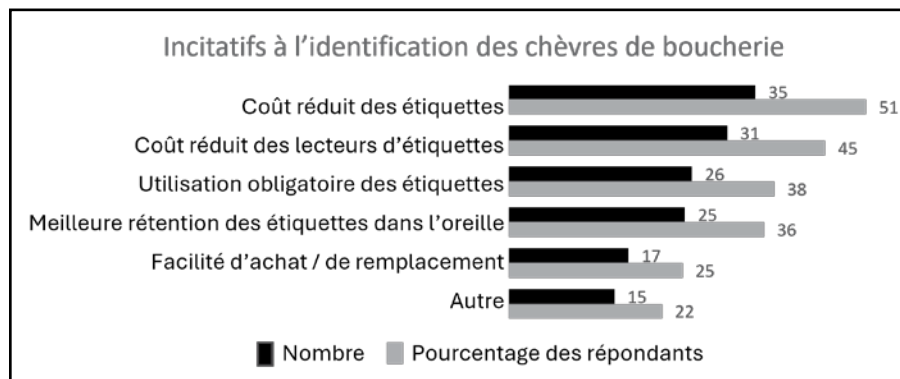


Figure 2 : Qu'est-ce qui vous inciterait à identifier les animaux à l'aide d'étiquettes électroniques ?

L'ACCB souhaite que les éleveurs commencent à utiliser davantage les étiquettes électroniques pour identifier leurs chèvres, car il s'agit également d'un outil de gestion du troupeau qui, s'il est jumelé à un lecteur et à un logiciel de gestion du troupeau, apportera plus d'efficacité et un meilleur suivi des performances à la ferme.

Le deuxième graphique du sondage concernant l'identification des chèvres

... suite ...

montre précisément les facteurs qui inciteraient les producteurs à utiliser des étiquettes électroniques.

La plupart des éleveurs ont indiqué que ce qui les encouragerait à utiliser des boucles électroniques, c'est que celles-ci, ainsi que les lecteurs de boucles, soient moins chers. La réponse ici est-elle vraiment une question de coût des boucles ou est-ce parce que les éleveurs ne se rendent pas compte de la valeur ajoutée qu'elles apportent à la gestion du troupeau ? Imaginez si, à la naissance des chevreaux, les éleveurs pouvaient poser la boucle, la lire et saisir immédiatement les informations sur leur naissance dans l'ordinateur. Imaginez si, au moment du sevrage ou de l'envoi au marché, les éleveurs pouvaient lire leur boucle, saisir leur poids et envoyer les informations directement à un logiciel de gestion du troupeau. Plus besoin d'écrire les informations sur un morceau de papier, de courir le risque qu'il soit croqué ou piétiné par une chèvre ou qu'il tombe dans la litière, puis de les saisir dans une feuille de calcul Excel ou dans un logiciel de gestion du troupeau et de courir le risque de commettre des erreurs. La technologie actuelle est prête pour les étiquettes électroniques, les lecteurs et le transfert de données, et même si cela peut sembler être un gros investissement en temps et en argent au début, cet investissement sera remboursé par la réduction du temps de travail, ce qui peut être intéressant pour un producteur qui doit travailler à l'extérieur de la ferme.

Parmi les commentaires que nous avons reçus, certains ont dit qu'ils préféreraient les micropuces. Elles constituent un excellent moyen d'identifier les animaux de façon permanente et unique. Du point de vue du bien-être animal, elles sont moins invasives et causent moins de dommages aux tissus mous que le tatouage ou même l'étiquetage. L'utilisation de micropuces n'est pas une méthode d'identification du bétail

que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) privilégie pour plusieurs raisons. La principale est que la puce devient un corps étranger et constitue alors un problème d'hygiène de la viande. Les abattoirs ne traiteront pas les animaux portant des puces. La deuxième est qu'ils ne sont pas identifiables visuellement. Cela pose un problème lorsqu'il s'agit de déterminer la conformité.

Avec la nouvelle réglementation sur l'identification et la traçabilité des chèvres qui devra être mise en place par les éleveurs caprins au cours de l'année 2025, gageons qu'il y aura encore beaucoup de discussions qui auront lieu sur ce sujet. Que l'on soit d'accord ou non avec l'identification des chèvres, que l'on utilise des identifiants visuels ou électroniques, l'identification individuelle des chèvres est la base de tout logiciel de gestion de troupeau et de tout programme d'évaluation génétique. Lorsqu'un éleveur veut mesurer les performances des chèvres, lier les performances des parents à leur progéniture, sélectionner des chèvres pour le remplacement ou la vente, améliorer son troupeau, devenir rentable et ainsi pérenniser ses activités, l'identification des chèvres est essentielle.

Le timing est excellent, car grâce au Programme d'identification et de traçabilité des chèvres les éleveurs peuvent commander et placer sur leurs chèvres des identifiants uniques qui ont fait leurs preuves et qui répondent aux normes de l'industrie. De plus, en utilisant ces étiquettes dès la naissance, les éleveurs n'auront pas à identifier à nouveau les chèvres lorsqu'elles quittent la ferme, comme le demande la réglementation, car elles auront déjà le bon identifiant dans leur oreille ou sur leur paturon. En parlant de valeur ajoutée, c'est un bon exemple !

La troisième partie de cette analyse d'enquête portera sur les réponses des éleveurs à la question de l'enregistrement des chèvres. Restez à l'affût de la Revue hiver 2024. 🍂

À l'été 2023, une enquête a été réalisée sur la participation des éleveurs de moutons et de chèvres à diverses composantes des programmes canadiens d'amélioration génétique, notamment l'identification et l'enregistrement des animaux, la collecte des données de performances, l'utilisation de logiciels de gestion à la ferme et l'évaluation génétique. L'enquête a été réalisée dans le cadre d'un projet visant à intégrer les services génétiques de plusieurs espèces. Ce projet de 3 ans s'intitule « Services génétiques nationaux intégrés pour les éleveurs de plusieurs espèces au Canada ». Les participants au projet comprennent l'Association canadienne des éleveurs de moutons, la Société canadienne des éleveurs de chèvres, l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, le Centre pour l'amélioration génétique du bétail (CGIL) de l'Université de Guelph, le Centre canadien pour l'amélioration du porc (CCSI), Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), Ontario Sheep Farmers (OSF), la Société canadienne d'enregistrement des animaux (CLRC), AgSights, EweManage et Lactanet. Ce projet a été financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme des priorités stratégiques agricoles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur le site Web de l'ACCB à l'adresse <https://canadianmeatgoat.com/fr/>

Subscribe to the *Canadian Meat Goat Journal!*

The Canadian Meat Goat Journal is comprised of two hard copies and two electronic copies. The paper copies will arrive July and December and the electronic versions will be sent in March and August.

- ☐ 1 year (4 issues) subscription to the
Canadian Meat Goat Journal
Canadian Address
\$30+GST/HST CDN funds

- ☐ 1 year (4 issues) subscription to the
Canadian Meat Goat Journal
Non-Canadian Address
\$55 CDN funds only

Please make cheque or money order payable to: Canadian Meat Goat Association.
For payment by VISA or MasterCard, please call 418-315-0777. A 2.75% convenience fee will apply to credit card payments.
Canadian funds only.

Abonnez-vous à la *Revue canadienne de la chèvre de boucherie!*



La Revue canadienne de la chèvre de boucherie est composée de deux publications papier et de deux éditions électroniques. Les publications papier arriveront en juin et en décembre et les versions électroniques seront envoyées en mars et en août.

- ☐ 1 an (4 publications) abonnement à la
Revue canadienne de la chèvre de boucherie
Adresses canadiennes
30\$ + TPS/TVH, dollars CA

- ☐ 1 an (4 publications) abonnement à la
Revue canadienne de la chèvre de boucherie
Adresses extérieures au Canada
55\$, dollars CAN seulement

Veuillez faire le chèque ou le mandat à l'ordre de Canadian Meat Goat Association.
Pour paiement par VISA ou MasterCard, veuillez appeler au 418-315-0777. Il aura un frais de convenance de 2,75% assujéti sur le total pour les paiements par carte de crédit. Dollars canadiens seulement.

Complete this form and send with payment to / Remplissez ce formulaire et envoyez à l'adresse suivante:

CANADIAN MEAT GOAT ASSOCIATION, 155 AVE DES ERABLES, ST.GABRIEL.DE.KAMOURASKA, QC G0L 3E0 CANADA

info@canadianmeatgoat.com

NAME / NOM:

ADDRESS / ADRESSE:

CITY / VILLE:

PROVINCE / STATE / PROVINCE / ÉTAT:

POSTAL / ZIP CODE / POSTAL:

TEL. / TÉL:

EMAIL:

Catherine Michaud

General Manager / Directrice générale
info@canadianmeatgoat.com

155, Avenue des Erables
St. Gabriel.de.Kamouraska, QC G0L 3E0
Tel: (418) 315-0777



STAVELEY FARMS

since 2000



Quality Purebred Boer Goats

CAE negative since 2008, Johnes negative since 2017, Herd health tested annually.

No CL on the farm, Scrapies Certified Program Since 2010.

~2023 Summer Doelings Available~



Sired by our American imported bucks:

Cool Breeze Dynasty's Reign Maker (TR33925) & Mattabeset FFA Ticket To Ride (R37365)

We can help arrange transport all across Canada.

Shannon Thurston & Kevin Staveley

St. Anicet Quebec ☎ 450-264-9226

✉ Staveleyfarms@hotmail.com

📘 Staveley Farms Boer Goats

www.staveleyfarms.com

Canadian Goat Organizations

Organisations caprines du Canada



Alberta Goat Association (AGA)

Box 5202, Westlock, AB
T7P 2P4
(403) 443-2874 tel
abgoatbreeders@gmail.com
www.albertagoats.com



British Columbia Goat Association

529 Holiday Rd.,
Fanny Bay, B.C. V0R 1W0
info@bcgoat.ca
www.bcgoat.ca



Canadian Goat Society

PO Box 31084 Willow West
Guelph, ON N1H 8K1
(226) 332-3166 tel
info@goats.ca • www.goats.ca



Canadian National Goat Federation

info@cangoats.com
www.cangoats.com



Goat Association of Nova Scotia

Tammy Barkhouse
tammybarkhouse@icloud.com
www.goatsnsdotcom.wordpress.com



Manitoba Goat Association

manitobagoats@gmail.com
https://sites.google.com/site/manitobagoatassociation1a/home



Ontario Goat

449 Laird Rd., Unit 12
Guelph, ON N1G 4W1
info@ontariogoat.ca
www.ontariogoat.ca



New Brunswick Goat Breeders Association

Arniesteeve58gmail.com
https://www.facebook.com/NBGBA/



Regroupement des Éleveurs de Chèvres de Boucherie du Québec

39, route Gavet, Warwick QC J0A 1M0
(819) 358-2594 tel
info@recbq.com
www.recbq.com



Saskatchewan Goat Breeders Association

https://saskgoatbreeders.com
info@saskgoatbreeders.com

When sending applications to CLRC...

... please double-check all submissions before mailing. Any applications that are not complete may be subject to a rejected application fee of \$15. Be sure to include all required DNA samples, correct signatures and the exact amount owing.

... please group transactions as much as possible, ie. send in more than one registration or transfer at a time. This will reduce costs to the CMGA and help to keep fees reasonable.

Quand vous envoyez des demandes à la SCEA...

... s.v.p. bien réviser les documents soumis à la SCEA. Toutes les demandes qui ne sont pas complètes peuvent être sujettes à un frais de rejet de la demande de 15\$. Assurez-vous d'inclure tous les échantillons d'ADN requis, de bien signer vos papiers et d'envoyer le montant exact.

... s.v.p. regrouper vos transactions autant que possible, c'est-à-dire d'envoyer plus d'un enregistrement ou transfert à la fois.

QUALITY REGISTERED STOCK

SPRINGVALLEY BOER GOATS

Since 2012



**QUALITY BACKED BY RESULTS
CURRENT HERD CLASSIFICATION**

2 EXCELLENT

4 VG89

3 VG88

2 VG86

1 VG85

1 GP84

Springvalley Boers
Anna Haupt
Canfield, Ontario
226-931-8083

Find us on Facebook!



2024 CMGA Sanctioned shows

Jugements accrédités par l'ACCB en 2024

Exposition Agricole de Calixa-Lavallée

Calixa-Lavallée, Quebec

Saturday July 6th, 12 pm / Samedi 6 juillet, 12h

For more information / Pour plus d'infos : Lisa Tardif info@expocalixa.com

Expo St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, Quebec

Saturday August 1st, 12 pm / Samedi 1er août, 12h

For more information / Pour plus d'information: <https://www.facebook.com/recbq>

Barrie Fair Meat Goat Show

Essa Agriplex, Thorton, Ontario

Sunday August 25th / Dimanche 25 août

For more information / Pour plus d'information: Ashley Priest, priestboergoats@gmail.com

Interior Provincial Exhibition

Armstrong, British Columbia

Thursday, August 29th, 3 pm / Jeudi, 29 août, 15h

Brome Fair / Expo Brome

Brome, Quebec

Sunday September 1st, 10 am / Dimanche 1er septembre, 10h

For more information / Pour plus d'information: <https://www.facebook.com/recbq>

Norfolk County Fair

Simcoe, Ontario

Thursday October 10th, 11 am / Jeudi 10 octobre, 11h

For more information / Pour plus d'information: ncf@norfolkcountyfair.com

The Royal Agricultural Winter Fair (Toronto, Ontario) (National Show)

Sunday November 3rd, 9 am / Dimanche 3 novembre, 9h

For more information / Pour plus d'information : Erin Boulton eboulton@royalfair.org



2023 CMGA Canadian Show Champions

Champions canadiens des expos en 2023

Congratulations to our members for exhibiting the 2023 CMGA Canadian Show Champions of the Year

Félicitations à nos membres d'avoir présenté les Champions de l'année 2023



GALIMAN JIMLOU (GT)

JimLou received the title of Grand Champion at Expo Calixa-Lavallée, Expo Saint-Hyacinthe, Norfolk County Fair and Royal Winter Fair meat goat shows in 2023. He gave us two sons in 2023: Urbain Lucas, Junior Champion and Reserve Grand Champion at Norfolk and Junior Champion and Reserve Grand Champion at the Royal, and Urbain JimJello who won Junior Reserve Champion at Norfolk.

Of great descent, including sire De la Côte Big Jim, grandsire Show Me Boers Reign On, Grand Champion at the Royal in 2016, and his great grandsire, Show Me Boers Righteous Comet also Grand Champion at the Royal in 2013.

His dam, Galiman Contesse, Senior Champion and Grand Champion at the 2019 Brome Expo, his granddam Galiman Adrenaline, Grand Champion in 2013 at the Royal and who is the granddam of Galiman Adèle, our Grand Champion at the Saint-Hyacinthe Meat Goat Show and Norfolk County Fair in 2023.

We are very honoured to have this Canadian Show Champion in our herd.

Birth Date: March 11, 2019

Sire: De la Côte Big Jim

Dam: Galiman Contesse



Purebred Buck / Bouc pursang

GALIMAN JIMLOU (GT)

owned by / propriété de **Ferme Jocelyn Urbain**

GALIMAN JIMLOU (GT)

JimLou a reçu le titre de Grand Champion à l'Expo Calixa-Lavallée, à l'Expo Saint-Hyacinthe, à la Norfolk County Fair et à la Royal Winter Fair en 2023. Il nous a donné deux fils en 2023 : Urbain Lucas, Champion Junior et Grand Champion de Réserve à Norfolk et Champion Junior et Grand Champion de Réserve à la Royale, et Urbain JimJello qui a remporté le titre de Champion Junior de Réserve à Norfolk.

De grande descendance, dont le père De la Côte Big Jim, le grand-père Show Me Boers Reign On, Grand

Champion à la Royale en 2016, et son arrière-grand-père, Show Me Boers Righteous Comet aussi Grand Champion à la Royale en 2013.

Sa mère, Galiman Contesse, Championne Sénior et Grande Championne à Expo Brome en 2019, sa grand-mère Galiman Adrenaline, Grande Championne en 2013 à la Royale et qui est la grand-mère de Galiman Adèle, notre Grande Championne à l'Expo Saint-Hyacinthe et à la Norfolk County Fair en 2023.

Nous sommes très honorés d'avoir ce Champion canadien des expositions dans notre troupeau.

Date de naissance : 11 mars 2019

Père : De la Côte Big Jim

Mère : Galiman Contesse

BELLES AMOURS PAIGE

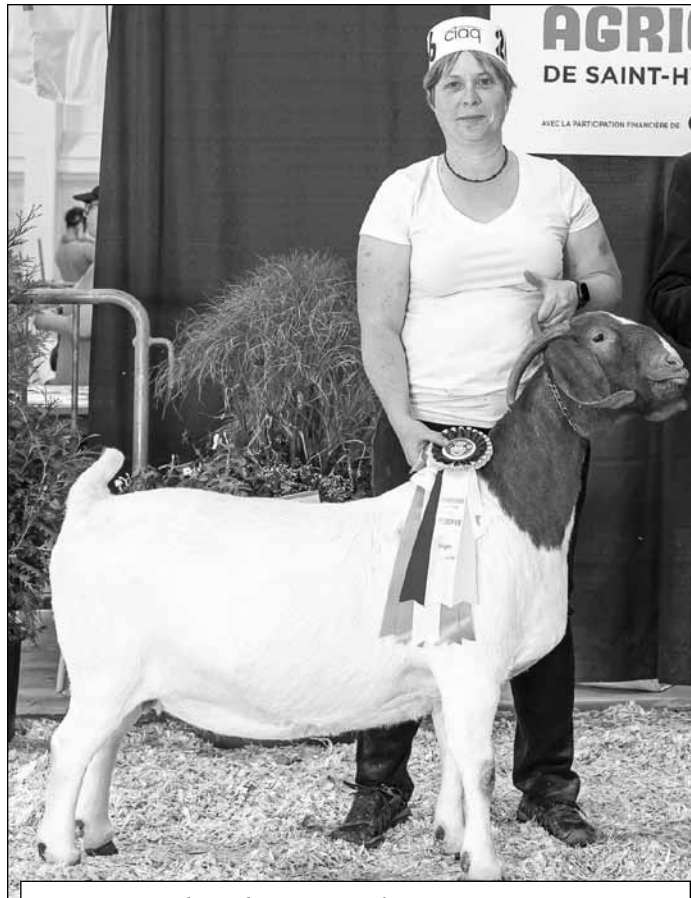
Paige was born at Chèvrerie des Belles Amours. She stood out in the herd with her excellent character, a calm that is visible even during the judging. She transmits well this much sought-after character to her offspring. She is noticeable by her musculature, her size as well as the depth of her body. She is an impressive goat for the eye.

She has excellent genetics that have already made their way, because her maternal grandfather is none other than Belles Amours King, who has also proven himself, and even more, because he has won several championships in his young career. She turns heads because she seeks the attention of visitors by asking for a petting. At the 2023 shows, those of St-Hyacinthe, Brome as well as the Royal of Toronto, she has always been present in the championships: from reserve grand champion to grand champion and even supreme champion. No need to place her for the photos, she knows how, she is photogenic.

Birth Date: February 2, 2020

Sire: Du Sillon Last Cyclone

Dam: Belles Amours Madison



Purebred Doe / Chèvre pursang

BELLES AMOURS PAIGE

owned by / propriété de Chèvrerie des Belles Amours



de 2023, celles de St-Hyacinthe, Brome ainsi que la Royal de Toronto, elle a toujours été présente dans les championnats : de grande championne de réserve à grande championne et même championne suprême. Pas besoin de la placer pour les photos, elle sait comment, elle est photogénique.

Date de naissance : 2 février 2020

Père : Du Sillon Last Cyclone

Mère : Belles Amours Madison

... continued / suite ...

Canadian
Meat Goat

ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

www.canadianmeatgoat.com

BARNSDALE JUST IN TIME

Just in Time is a percentage doe that we love at Barnsdale Acres. She has been an outstanding doe since birth and continue to be consistent. She has power through her chest and is a well-balanced goat. Her height and length are above average. She has strong maternal instincts and lots of milk, making her a doe that we find to be an easy keeper. We look forward to watching her offspring development in the future.

*Birth Date: May 24,
2021*

*Sire: Du Biquet
Casanova*

*Dam: Barnsdale Cute
as a Button*



BOUNDARY KIT KAT

Boundary Boer Goats, from Hensall, Ontario, is pleased to have the Commercial Show Champion for 2023. Boundary Kit Kat is a homebred doe, and we are overly excited to see what the future has in store for her. Kit Kat puts everything together that we strive for in our breeding program. Kit Kat was used last year by our oldest daughter Lily as a 4-H project. The two had a successful year. Kit Kat is sired by de l'Étang Hercules. This buck was very influential in moving our production forward. Kit Kat is registered as a 50% doe and it is our hope as our herd grows, that it will move toward raising more purebred animals built off our current herd of twenty does. Kit Kat welcomed a doe and a buck kid this past February. We are excited to see the

BARNSDALE JUST IN TIME

Just in Time est une chèvre croisée que nous adorons à Barnsdale Acres. Elle est une chèvre exceptionnelle depuis sa naissance et continue à être constante. Elle est puissante dans son avant-train et est une chèvre bien équilibrée. Sa taille et sa longueur sont supérieures à la moyenne. Elle a un fort instinct maternel et beaucoup de lait, ce qui fait d'elle une chèvre que nous trouvons facile à garder. Nous avons hâte de voir le développement de sa progéniture à l'avenir.

*Date de naissance:
24 mai 2021*

*Père: Du Biquet
Casanova*

*Mère: Barnsdale Cute
as a Button*



Percentage Doe / Chèvre croisée:

BARNSDALE JUST IN TIME

owned by / propriété de **Derrick & Courtney Moodie**



Commercial Doe / Chèvre commerciale

BOUNDARY KIT KAT

owned by / propriété de **Boundary Boer Goats**

BOUNDARY KIT KAT

Boundary Boer Goats, de Hensall, en Ontario, est heureux d'avoir la chèvre qui a reçu le titre de Championne des expositions - chèvre commerciale en 2023. Boundary Kit Kat est une chèvre élevée à la maison et nous sommes très impatients de voir ce que l'avenir lui réserve. Kit Kat réunit tous les éléments que nous recherchons dans notre programme d'élevage. Kit Kat a été utilisée l'année dernière par notre fille aînée Lily dans le cadre d'un projet 4-H. Les deux ont connu une année fructueuse. Kit Kat

est engendrée par de l'Étang Hercules. Ce bouc a exercé une grande influence sur l'avancement de notre production. Kit Kat est une chèvre enregistrée croisée à 50% et nous espérons qu'à mesure que notre troupeau s'agrandit, il évoluera vers l'élevage d'animaux de race pure créés à partir de notre troupeau actuel

potential of these offspring. Boundary Boer Goats is looking forward to another show season this year.

Birth Date: March 24, 2022

Sire: De l'Étang Hercules

Dam: Harmony 11H



de vingt chèvres. Kit Kat a accueilli une chevrette et un bouc en février dernier. Nous sommes ravis de voir le potentiel de cette progéniture. Boundary Boer Goats attend avec impatience une autre saison d'exposition cette année.

Date de naissance : 24 mars 2022

Père : De l'Étang Hercules

Mère : Harmony 11H

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

Permanent Champions

CHAMPIONS PERMANENTS

Purebred Bucks / Mâles pur-sang

GALIMAN JIMLOU, TR35182

BREEDER: André Lussier

OWNER: Ferme Jocelyn Urbain

BELLES AMOURS KING, TR31422

BREEDER: Chèvrerie des Belles Amours

OWNER: Chèvrerie des Belles Amours

BBR BULLSEYE, TR26097

BREEDER: Big Boer Ranch

OWNER: Ferme du Sillon

J5 SANTANA, TR15285

BREEDER: J Five Limited

OWNER: Darlyne Hoberg

TALISMAN FRISCO, TR5301

BREEDER: Neil Van Zyl

OWNER: Bernie & Pat Steger

Purebred Does / Chèvres pur-sang

DU BIQUET CELEBRITE, TR28569

BREEDER: Chèvrerie du Biquet

OWNER: Chèvrerie du Biquet

TWELVE ACRE 141X, CR25459

BREEDER: Len & Shelly Howse

OWNER: Cindy & Ken Lischka

DU BIQUET AKIM CAREL, TR20027

BREEDER: Chèvrerie du Biquet

OWNER: Ryan & Christie Prins

SUGARFIELD SABLE, TR21392

BREEDER: Tobin & Erin Schlegel

OWNER: Tobin & Erin Schlegel

GISLER NOVA, TR21763

BREEDER: Merna Gisler

OWNER: Merna Gisler

LINCOLN RIDGE BRIALLEN, TR8131

BREEDER: Rhonda Heald

OWNER: Gérald Bérubé

CHÈVREFLEURS KALMIA, TR13169

BREEDER: Gérald Bérubé

OWNER: Gérald Bérubé

Percentage Does / Chèvres pourcentages

CALICO CREEK HOT PEPPER, GR30424

BREEDER: Landon Spokowski

OWNER: Landon Spokowski

CALICO CREEK SEQUENCE, GR24860

BREEDER: Landon Spokowski

OWNER: Landon Spokowski

NIKADO NATALIE, GR19965

BREEDER: Nikado Bokplaas

OWNER: Craig Spokowski

KOLKMAN MICHELLE 20M, GR16212

BREEDER: Karen Kolkman

OWNER: Kerry O'Donnell

ALMOND ACRES LYRA, GR14210

BREEDER: Bill & Teresa Cormack

OWNER: Kerry O'Donnell

Official CMGA Judges

Juges officiels de l'ACCB

Languages spoken by our judges / Langues parlées par nos juges:

EN: English / Anglais • FR: French / Français • EN-FR: Bilingual / Bilingue

JOSHAWA BARTER (EN-FR)

Bury, QC

steeshanie@hotmail.com, tel 819-574-8443

GÉRALD BÉRUBÉ (EN-FR)

Mascouche, QC

bergermasc@hotmail.com, tel 450-474-2500

JOHANNE CAMERON (EN-FR)

St-Charles-Sur-Richelieu, QC

jojcameron@hotmail.com, tel 450-584-3997

SAMUEL CLAIR-CÔTÉ (EN-FR)

St-Liboire, QC

sclaircote@hotmail.com, tel 450-793-2826

IAN CLARK (EN)

Shellbrook, SK

abg@sasktel.net, tel 306-747-3781

BARB CLARK (EN)

Shellbrook, SK

eflorist@sasktel.net, tel 306-747-3781

ANDREW HANSFORD (EN)

Melbourne, ON

adhansford@gmail.com

tel 519-289-2452 or cell 519-777-4824

JOANNA HEAD (EN)

Rocky Mountain House, BC

headwaters.bison@gmail.com, tel 403-845-3515

PATRICK McCLEAN

Campbellcroft, ON

chefpepperpat@gmail.com, tel 905-375-5290

KERRY O'DONNELL (EN)

Calder, SK

kod@sasktel.net, tel 306-742-2050

LONDON SPOKOWSKI (EN)

Yorkton, SK

london_spokowski@hotmail.com, tel 306-782-7228

2023 Youth Point Chase winners

We would like to extend a big congratulations to the 2023 Point Chase Champions:

1st Place: Braelei James

Runner Up: Sophia Graham

Honourable Mention: Andie Jane Moodie

The CMGA Youth Point Chase is open to all juniors, age 21 and under as of January 1st of the current year, exhibiting meat goats in either purebred, percentage or commercial meat goat classes.

Be sure to visit www.canadianmeatgoat.com/youth to learn how you can participate in the CMGA Youth Point Chase and accumulate points during the 2024 show season. The CMGA Youth Point Chase is your opportunity to collect points for your show efforts and be in the running to be the top point earners at the end of the show season!

Gagnants de la Chasse aux points des jeunes éleveurs

Nous aimerions féliciter les champions de la Chasse aux points 2023 :

1^{ere} place: Braelei James

2^e place: Sophia Graham

Mention honorable: Andie Jane Moodie

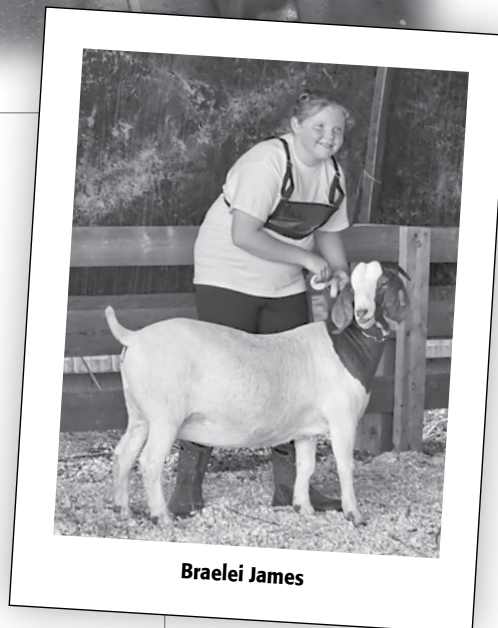
La Chasse aux points est ouverte à tous les jeunes âgés de 21 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année en cours qui exposent des chèvres de boucherie dans les classes pursang, croisées ou commerciales.

Visitez le www.canadianmeatgoat.com/fr/youth pour apprendre comment vous pouvez participer à la Chasse aux points des jeunes éleveurs de l'ACCB et accumuler des points à la saison des expos 2024. La Chasse aux points des jeunes éleveurs de l'ACCB vous donne l'occasion de récolter des points pour vos efforts et d'être en course pour être les meilleurs pointeurs à la fin de la saison des expos !



BRAELEI JAMES

Hello! My name is Braelei James. I am 10 years old and live on my family's farm with my parents. We have Boer goats. I like helping my parents do chores on the farm. They all come running to me when I bring them feed. They have the best personality, stubborn like me! I show goats with my dad around the Ottawa Valley area and at the Royal Winter Fair in Toronto. Last year was my first year showing with my 4H club, but I have been showing since I was little. Last year I showed in showmanship classes with my goats Hazel,



Braelei James

and Pina Colada. In open shows I also used my goat French Toast.

One of my favourite things about showing at different shows is getting to see my friends who also show goats. I also love training my goats that I am showing, so that they walk properly when I show them. It takes a lot of arduous work, and when they finally stop fighting



me and start walking nicely it is the best. I like how my goats help my confidence while I show. It is always hard when I first start, but I know that in the end they will be good and that helps me the next year with my project animal. My mom and dad help me, and they have taught me everything about farming and goats. I start training my goats to show months ahead of time, so they get used to me and to being handled. A few weeks before a show we clip the goats and trim their hooves. The day before a show we bath them, clean up any spots of hair that need to be retrimmed as well as their hooves again if needed and practice. On show day I brush my goat and practice with them to get them ready for the ring.

I like the traditional look of Boers, but I do like red dappled and solid red ones too. Last year, my goat Hazel was a traditional coloured goat. This year, my goat is red, and her name is Wildberry. I am interested in learning more about judging goats. When I am older, I would like to become a judge for Boer goats. I like when the judges ask questions in the ring and give me tips to become better at showmanship. Something I need to work on this year is making my movements smoother in the show ring while switching sides for the judge and positioning the legs of my goat.

I would like to congratulate all the other competitors in 2023 for a great show year and good luck to all in 2024. I am looking forward to meeting new friends this show year and seeing my old friends.

* * * * *

Bonjour! Je m'appelle Braelei James. J'ai 10 ans et je vis à la ferme familiale avec mes parents. Nous avons des chèvres Boer. J'aime aider mes parents à faire les tâches de la ferme. Elles viennent toutes en courant vers moi quand je leur apporte de la nourriture. Ils ont la meilleure personnalité, têtues comme moi! J'expose des chèvres avec mon père dans la région de la vallée de l'Outaouais et à la Royal Winter Fair à Toronto. L'année dernière, c'était ma première année d'exposition avec mon club 4H, mais je participe à des expositions depuis que je suis petite. L'année dernière, j'ai participé à des cours de présentation avec mes chèvres Hazel et Pina Colada. Dans les expositions

ouvertes, j'ai également utilisé ma chèvre French Toast.

L'une des choses que je préfère dans les expositions, c'est de voir mes amis qui présentent également des chèvres. J'aime aussi entraîner les chèvres que je présente, afin qu'elles marchent correctement lorsque je les présente. Cela demande beaucoup de travail, et lorsqu'elles arrêtent enfin de me combattre et commencent à marcher gentiment, c'est le meilleur moment. J'aime la façon dont mes chèvres m'aident à avoir confiance en moi pendant que je présente. C'est toujours difficile au début, mais je sais qu'à la fin, elles seront bonnes et cela m'aide l'année suivante avec mon animal de projet. Ma mère et mon père m'aident et ils m'ont tout appris sur l'agriculture et les chèvres. Je commence à entraîner mes

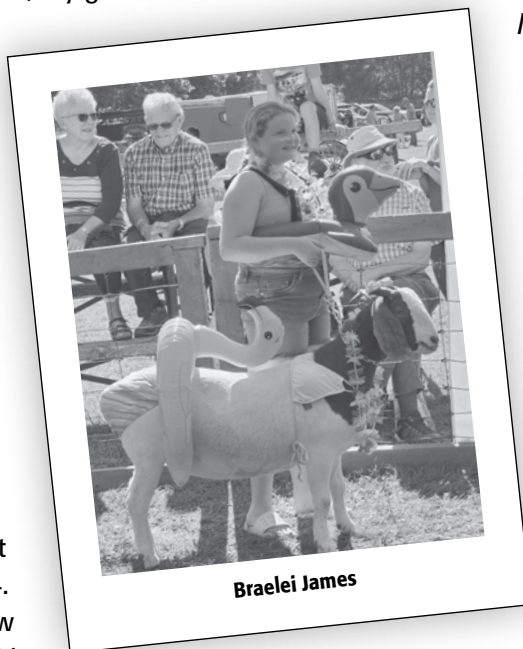
chèvres pour les expositions des mois à l'avance, afin qu'elles s'habituent à moi et à être manipulées. Quelques semaines avant une exposition, nous tondons les chèvres et leur taillons les onglons. La veille d'une exposition, nous les lavons, nettoyons les poils qui doivent être recoupés ainsi que leurs onglons si nécessaire et nous nous entraînons. Le jour de l'exposition, je brosse ma chèvre et je m'entraîne avec elle pour la préparer pour l'arène.

J'aime l'apparence traditionnelle des Boers, mais j'aime aussi les chèvres tachetées de rouge et les chèvres toutes rouges. L'année dernière, ma chèvre Hazel était une chèvre de couleur traditionnelle.

Cette année, ma chèvre est rouge et elle s'appelle Wildberry. Je suis intéressée à en savoir plus sur le jugement des chèvres. Quand je serai plus âgée, j'aimerais devenir juge pour les chèvres Boers. J'aime quand les juges posent des questions sur dans l'arène et me prodiguent des conseils pour m'améliorer dans ma présentation. Quelques choses sur lesquelles je dois travailler cette année sont de rendre mes mouvements plus fluides dans l'arène d'exposition tout en changeant de côté pour le juge et en positionnant les pattes de ma chèvre.

Je tiens à féliciter tous les autres concurrents de 2023 pour une excellente année d'expos et bonne chance à tous pour 2024. J'ai hâte de rencontrer de nouveaux amis cette année et de revoir mes anciens amis.

... continued / suite ...



Braelei James



... Youth Point Chase / Chasse aux points ...

SOPHIA GRAHAM

Hi everyone!

My name is Sophia Graham. I am newer to the goat industry, and I have my own growing herd of thirteen goats which are crosses between Boer, Kiko, and Lamancha. I am 14 years old, and I have shown for two years at local fairs and at the Royal Agricultural Winter Fair. I have fallen in love with goats, and I have gotten my close friends and family attached to them too!

I would have never been able to place well without my doe, Dixie. She is the best ever! We have a connection with each other, one that is still there even after a year off from showing where we earned two Grand Championships at our local fairs. I take her out on walks where she roams free, and she is always on her best behaviour just for me. When she kidded this year, she was looking to me for reassurance and comfort and ended up giving me a handsome buckling. I also have a doe, Iris, who will walk on her back legs, jump jumps, and walk on logs, following me the whole time. I absolutely love showing goats because it encourages me to create this wonderful bond between me and my goat.

When I am training (which takes me months), it is about creating a strong relationship between me and my goat. I have only been showing for two years, but I find that the more experience I have in the ring, the more confidence I have in the way I present myself and my doe. You need to be respectful and professional, know your anatomy and always have good sportsmanship. While we placed well in the showmanship, my doe just does not have the same conformation as the others because she is half Kiko. For this reason, I am really working hard to improve my herd's conformation, buying in new Boer breed stock and culling does that do not fit our standards. I love our breeding program because I get to go out and snuggle the new kids and they are always bound to make me laugh!

It is such an honour to be able to compete in the Youth Point Chase. Thank you to everyone who is involved with the CMGA, you are formidable. An incredibly special thank you to Becky Vissers who is the person who got me into showing and



Sophia Graham



who has been mentoring me. You are such an amazing person!

Good luck this showing season!

* * * * *

Bonjour à tous !

Je m'appelle Sophia Graham. Je suis nouvelle dans le secteur des chèvres et j'ai mon propre troupeau de treize chèvres qui sont des croisements entre les races Boer, Kiko et Lamancha. J'ai 14 ans et j'ai participé à des expositions pendant deux ans dans des expos locales et à la Royal Agricultural Winter Fair. Je suis tombée amoureuse des chèvres et j'ai réussi à lier mes amis proches et ma famille à elles aussi !

Je n'aurais jamais pu bien me classer sans ma chèvre Dixie. Elle est la meilleure de tous les temps ! Nous

avons une connexion l'une avec

l'autre, une connexion qui est toujours là même après une année sans exposition où nous avons remporté deux Grands Championnats dans nos expos locales. Je l'emmène en promenade où elle se promène librement et elle se comporte toujours de son mieux juste pour moi. Lorsqu'elle a mis bas cette année, elle s'est tournée vers moi pour être rassurée et réconfortée et a fini par me donner un beau bouc. J'ai aussi une chèvre, Iris, qui marche sur ses pattes arrière, saute et marche sur des obstacles, me suivant tout le temps. J'adore les expositions de chèvres, car cela m'encourage à créer ce merveilleux lien entre moi et ma chèvre.

Lorsque je m'entraîne (ce qui me prend des mois), il s'agit de créer une relation forte entre moi et ma chèvre. Je ne participe à des expositions que depuis deux ans, mais je trouve que plus j'ai d'expérience dans l'arène, plus j'ai confiance en la façon dont je me présente et en la façon dont je présente ma chèvre. Il faut être respectueux et professionnel, connaître son anatomie et toujours avoir un bon esprit sportif. Bien que nous soyons bien placés dans les expositions, ma chèvre n'a

tout simplement pas la même conformation que les autres, car elle est à moitié Kiko. Pour cette raison, je travaille vraiment dur pour améliorer la conformation de mon troupeau, en achetant de nouveaux animaux de race Boer et réformant les chèvres qui ne correspondent pas à nos standards. J'aime notre programme d'élevage, car je peux sortir et câliner les nouveaux chevreaux et ils me font toujours rire !

C'est un véritable honneur de pouvoir participer à la Chasse aux points des jeunes éleveurs. Merci à tous ceux qui sont impliqués dans l'ACCB, vous êtes formidables! Un merci tout spécial à Becky Vissers, la personne qui m'a initiée aux expositions et qui m'a encadrée. Tu es une personne incroyable !

Bonne chance pour cette saison des expos !

ANDIE JANE MOODIE

Hi! My name is Andie Jane Moodie. I am 9 years old. Our family farm is in Richmond, Ontario, near Ottawa. It is called Barnsdale Acres. I am the youngest in my family and have two brothers and one sister. My mom jokes that I was born in the barn because I was born during a busy kidding season in December and I spent most of my days there.

I have been showing Boer goats since I was 3 years old. I love the entire process from selecting the goats to prepping them for show. I even made the news last year at the Royal Winter Fair with my goat Limited Edition. That was pretty exciting! I get nervous before heading into the show ring, but once enter I just love it and have so much fun! I hope to keep showing for as long as I can. It makes me feel so happy and proud. When I am older, I think I would like to become a vet and specialize in goats. That way, I can keep doing what I love.

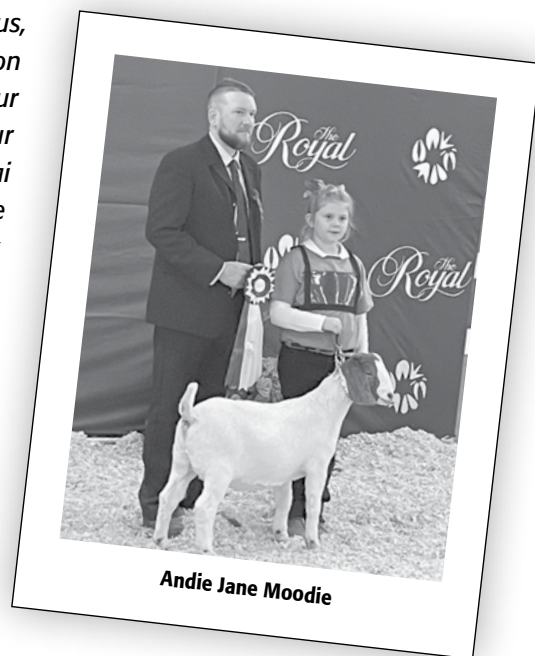
* * * * *

Bonjour ! Je m'appelle Andie Jane Moodie. J'ai 9 ans. Notre ferme familiale se trouve à Richmond, en Ontario, près d'Ottawa. Elle s'appelle Barnsdale Acres. Je suis la plus jeune de ma famille et j'ai deux frères et une sœur. Ma mère plaisante en disant que je suis née dans la grange parce que je suis née pendant une saison de mise bas chargée en décembre et que j'y ai passé la plupart de mes journées.

Je présente des chèvres Boer depuis l'âge de 3 ans. J'adore

tout le processus, de la sélection des chèvres à leur préparation pour l'exposition. J'ai même fait la une des journaux l'année dernière à la Royal Winter Fair avec ma chèvre Limited Edition. C'était assez excitant ! Je suis nerveuse avant d'entrer dans l'arène d'exposition,

mais une fois entrée, j'adore ça et je m'amuse tellement ! J'espère continuer à participer à des expositions aussi longtemps que possible. Cela me rend si heureuse et fière. Quand je serai plus âgée, je pense que j'aimerais devenir vétérinaire et me spécialiser dans les chèvres. De cette façon, je pourrai continuer à faire ce que j'aime.



Andie Jane Moodie

Goat Rancher

The one-stop source for all things goat-related.

Visit www.goatrancher.com

 "Like" us on Facebook!

Gisler Boer Goats

Registered & Commercial
Breeding Stock

Phone: 403-227-2596
email: gislergoats@cciwireless.ca
35167 Rge. Rd. 273
Red Deer County, AB T4G 0E2



Find us on Facebook 

Source: USDA, Foreign Agricultural Services

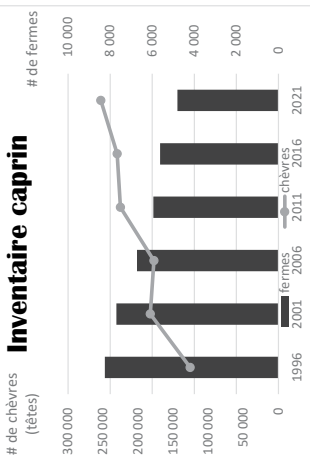
COUP D'ŒIL SUR LA CHÈVRE - CANADA

Trimestriel - Cumulatif jusqu'à décembre 2023

ABATAGE SOUS INSPECTION FÉDÉRALE & PROVINCIALE (# têtes)									
	PRIS MOYEN			PRIS MOYEN			PRIS MOYEN		
	Cumulatif décembre	2023	2022	Cumulatif décembre	2023	2022	Cumulatif décembre	2023	2022
Ouest*	10 339	11 368	9 402	20.9%	20.9%	20.9%	Enchans Québec (St-Hyacinthe) - \$/tête	min	max
Est**	87 213	83 837	77 666	4.0%	7.9%	9.3%	Chèvres - tous poids	\$40.00	\$337.92
Canada	97 552	95 205	87 068	2.5%	9.3%	0.2%	Chèvres/chevrettes - tous poids	\$118.33	\$385.00
**préliminaire							Boucs/jeunes boucs	\$153.33	\$629.17
Annuel	2022	2021	2020	2021	2020	2019	Enchans de l'Ontario (44 marchés) - \$/100lbs	min	max
Ouest	11 368	9 402	12 630	20.9%	20.9%	20.9%	Chèvres - tous poids	\$132.78	\$547.85
Est	83 837	77 666	74 241	7.9%	4.6%	4.6%	Chèvres/chevrettes - tous poids	\$110.67	\$447.62
Canada	95 205	87 068	86 871	9.3%	0.2%	0.2%			

POIDS MOYEN CARCASSE CHAUDE (kg)									
	PRIS MOYEN			PRIS MOYEN			PRIS MOYEN		
	Cumulatif décembre	2023	2022	Cumulatif décembre	2023	2022	Cumulatif décembre	2023	2022
Moyenne pondérée	17.26	17.39	16.70	-0.7%	4.1%	4.1%	Enchans Québec (St-Hyacinthe) - \$/tête	min	max
Annuel	2023	2022	2021	2020	2019	2018	Chèvres - tous poids	\$40.00	\$337.92
# de fermes caprines	4 801	5 627	5 949	7 706	8 252	8 252	Chèvres/chevrettes - tous poids	\$118.33	\$385.00
# de caprins	253 278	230 034	225 461	177 698	182 851	125 819	Boucs/jeunes boucs	\$153.33	\$629.17

Inventaire caprin



Source : Statistique Canada - recensement de l'agriculture

PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE (million de litres)

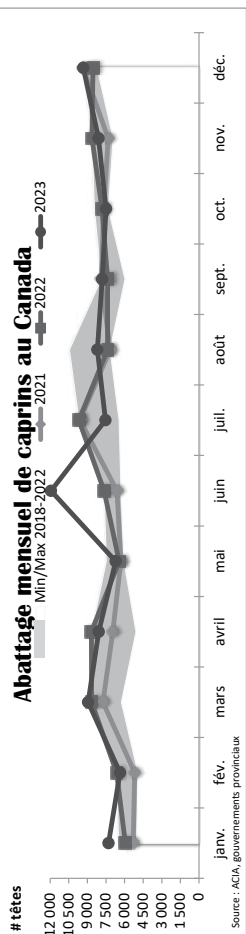
Annuel	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Ontario	55.0	55.0	55.0	50.5	53.3	53.3
Québec	6.7	6.9	7.4	8.4	9.8	9.9

Sources : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Les statistiques de la production de lait de chèvre au Québec et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

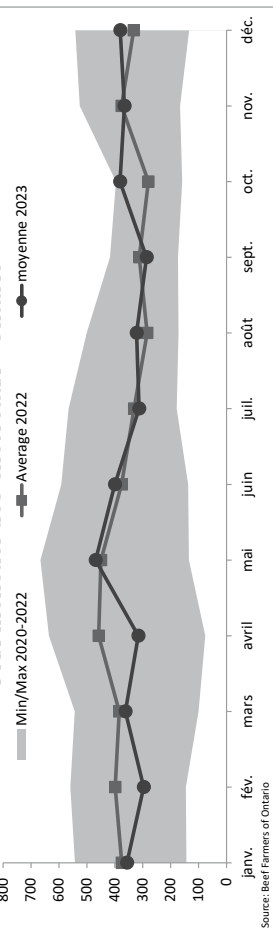
Préparé par : Section de la viande rouge, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Visitez-nous : http://www.ag.gc.ca/rdmnet-vianderouge/index_fra.htm



Contact : Diane Blandford - diane.blandford@agr.gc.ca



Prix mensuel des chevreaux - Ontario



ÉTATS-UNIS

CAPRINS - SOUS INSPECTION FÉDÉRALE									
SONMAIRE DES PRIX AUX É.-U. (\$US/100lbs)									
Produit Livestock Auction Co. San Angelo, Texas									
En date du 31 décembre 2023									
Cumulatif décembre		2023	2022	2021	23-22	22-21	% chg	2023	
Abatage (# têtes)		536 153	491 532	489 656	9.1%	0.4%	0.4%	max	
Cumulatif décembre		64.6	64.2	65.0	0.7%	-1.3%	-1.3%	min	
Poids moyen vivant (kg)		64.6	64.2	65.0	0.7%	-1.3%	-1.3%	max	
		40-60 lbs	245.00	245.00	245.00	245.00	245.00	min	
		60-80 lbs	235.00	235.00	235.00	235.00	235.00	max	
		80-100 lbs	192.00	192.00	192.00	192.00	192.00	min	
		tous poids	130.00	130.00	130.00	130.00	130.00	max	
		Chèvres/chevrettes	172.00	172.00	172.00	172.00	172.00	min	
		Boucs/jeunes boucs	286.00	286.00	286.00	286.00	286.00	max	

Source : USDA

EXPORTATIONS AMÉRICAINES - VIANDE CAPRINE (tonnes)

EXPORTATIONS AMÉRICAINES - CAPRINS VIVANTS (# tête)									
Cumulatif décembre									
Cumulatif décembre		2023	2022	2021	23-22	22-21	% chg	2023	
Îles Leeward-Windward		45.5	70.9	500	-35.8%	41.8%	41.8%	2	
Îles Caïmans		32.4	59.6	21.7	-45.6%	-	-	1095	
Îles Turques-et-Caïques		22.1	5.0	6.3	-	-20.6%	-20.6%	314	
Guatemala		6.8	0.0	0.0	-	-	-	327	
Barbade		6.6	0.7	0.0	-	-	-	216	
Autres		12.0	49.1	23.3	-	110.7%	110.7%	1472	
Total		125.4	185.3	101.3	-32.3%	82.9%	82.9%	3487	

Source : USDA, Foreign Agricultural Services

Préparé par : Section de la viande rouge, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Visitez-nous : http://www.agr.gc.ca/rdmnet-vianderouge/index_fra.htm



Contact : Diane Blandford - diane.blandford@agr.gc.ca

Buyers and sellers: **WRITE IT DOWN!**

The Canadian Meat Goat Association is incorporated under the Animal Pedigree Act, which is Federal Law. According to the Act, the seller of a registered animal must provide registration papers transferred into the new owner's name within six months of the date of sale. This is the law and will be enforced by the RCMP.

Even if you are very good friends with the seller, get a receipt showing the date of purchase, name, registration number and tattoo of the animal you are purchasing, price, terms, etc. If it's a kid with papers still to come, be sure to write the kid's tattoo (exactly as it appears on the animal) and birth date on the receipt as well as the registration number of the dam and sire.

Although most breeders are very reputable, misunderstandings can occur. By having all of the terms of the sale in writing, both the buyer and the seller are protected and this benefits everyone.

If an animal is to be sold by agreement without papers, the seller should protect himself/herself against future claims by having the buyer sign a statement that he/she understands the papers will not be available for that animal.

If a buyer wishes to handle the transfer of the animal himself/herself, the seller must protect himself/herself by having the buyer sign a statement to that effect that the buyer assumes responsibility to submit the registration certificate and signed transfer form to the Canadian Livestock Records Corporation for processing.

Remember that an animal can only be sold as a purebred if it has original Canadian Meat Goat Association registration papers and the tattoo on the animal's ears exactly matches the tattoos shown on the papers. If you are buying kids that don't have papers yet, do not take them home if they are not tattooed and insist on getting a copy of the registration papers for the dam and papers or a breeding certificate for the sire.

Be sure that the animal or dam of the animal you are purchasing is actually owned by the seller according to the papers. Only the registered owner can transfer the animal into your ownership.



Acheteurs et vendeurs : **PRENEZ NOTE!**

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie est enregistrée sous la Loi sur la généalogie des animaux qui est une loi fédérale. En accord avec cette loi, le vendeur d'un animal enregistré doit fournir les papiers d'enregistrement et les transférer au nom de l'acheteur dans les six mois suivant la date de la vente. C'est la loi et elle sera appliquée par la GRC.

Même si vous êtes de très bons amis avec le vendeur, assurez-vous d'obtenir un reçu où il y est inscrit la date de vente, le nom, le numéro d'enregistrement et le tatouage de l'animal que vous désirez acheter, le prix, le terme, etc. Si c'est un jeune animal dont les papiers ne sont pas encore émis, assurez-vous de bien écrire le tatouage de l'animal (exactement comme il apparaît sur l'animal), la date de naissance sur le reçu ainsi que les numéros d'enregistrement du père et de la mère.

Même si la plupart des éleveurs ont une bonne réputation, des malentendus peuvent arriver. En ayant tous les termes de la vente écrits sur une facture, l'acheteur et le vendeur sont protégés et cela est bénéfique pour tout le monde.

Si un animal est vendu sans les papiers, le vendeur devrait se protéger contre une future demande en faisant signer à

l'acheteur un document mentionnant qu'il comprend que les papiers ne seront plus disponibles pour cet animal.

Si l'acheteur désire s'occuper du transfert des papiers lui-même, le vendeur doit se protéger en faisant signer à l'acheteur un document mentionnant qu'il assure lui-même la responsabilité d'envoyer le certificat d'enregistrement et le formulaire de transfert à la Société canadienne d'enregistrement des animaux.

Rappelez-vous qu'un animal vendu comme pur-sang ne peut l'être que s'il a un certificat d'enregistrement de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie et que le tatouage sur les oreilles de l'animal est identique à celui indiqué sur les papiers. Si vous achetez des jeunes dont les papiers n'ont pas été encore émis, ne les apportez chez vous que lorsqu'ils sont tatoués et insistez pour avoir une copie des enregistrements du père et de la mère ou un certificat d'accouplement du père. Assurez-vous que l'animal ou la mère de l'animal appartient au vendeur tel qu'indiqué sur les papiers. Seul le propriétaire inscrit sur le certificat d'enregistrement peut vous transférer les papiers de l'animal.

Official Publication of the Canadian Meat Goat Association / Publication officielle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie

Catherine Michaud
General Manager / Directrice générale
info@canadianmeatgoat.com

Canadian
Meat Goat

ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

155, Avenue des Erables
St. Gabriel de Kamouraska, QC G0L 3E0
Tel: (418) 315-0777

PRICING

SIZE	1 ISSUE	2 ISSUES
1/8 page (business card)	\$35	\$64
1/4 page	\$55	\$98
1/2 page	\$98	\$184
Full page	\$136	\$260
Inside front or back (full page) Front SOLD for 2024	\$161	\$305
Back cover (full page) SOLD for 2024	\$211	\$400

* Applicable taxes will be added to advertising rates.

* The cover is in color and the inside is in black and white.

DATES & DEADLINES

ISSUE	MATERIAL DEADLINE	RELEASE DATE
Summer	June 3	July
Winter	November 19	December

For ad rates for corporate and non-member clients, please contact info@canadianmeatgoat.com.

The Canadian Meat Goat Journal is published twice a year. Our circulation is approximately 200 per issue. In addition, we distribute widely at shows, trade fairs, and other agricultural events. We send out free copies of the Canadian Meat Goat Journal to all inquiries.

TERMS & CONDITIONS

- The publisher is the Canadian Meat Goat Association.
- Contracts received at the publisher's office prior to the date that new rates take effect will be honored at the rates of the previous card until contract expiry.
- If two insertions run in a single issue, each counts as a separate insertion according to its respective earned size rate.
- Cancellation of an advertisement in a particular issue must be made by written notice and received at the publisher's office prior to the advertising closing date.
- In the event of default by the advertising agency, the advertiser is liable for payment of its advertising.
- The advertiser agrees to protect the publisher against legal action based on libelous statement, unauthorized use of photographs and/or other material in connection with advertisements placed on this contract and in particular to defend any such claim by all legal means available and to fully indemnify and save harmless the publisher, its officers, directors, employees and agents in respect thereto.
- The word "Advertisement" will be placed above copy that, in the publisher's opinion, resembles editorial material.
- The publisher has the right to refuse an ad that they feel does not serve the best interests of the goat industry.
- Advertising material is held in reserves for one year only.
- All advertising copy is subject to the publisher's approval.
- All quoted prices are subject to applicable taxes at the rates prescribed in legislation.
- All agreements are subject to cancellation or change at the publisher's discretion due to natural or other contingencies beyond the publisher's control.

TAUX

DIMENSIONS	1 PUBLICATION	2 PUBLICATIONS
1/8 page (carte d'affaires)	35\$	64\$
1/4 page	55\$	98\$
1/2 page	98\$	184\$
Pleine page	136\$	260\$
Intérieurs de couverture (pleine page) Intérieur avant VENDUE pour 2024	161\$	305\$
Quatrième de couverture (pleine page) VENDUE pour 2024	211\$	400\$

* Les taxes applicables seront ajoutées aux taux.

* La couverture est en couleur et l'intérieur est en noir et blanc.

DATES LIMITES

PUBLICATIONS	MATÉRIEL	DATE DE PUBLICATION
Été	3 juin	Juillet
Hiver	19 novembre	Décembre

Pour les tarifs publicitaires pour les non-membres, veuillez contacter info@canadianmeatgoat.com.

La Revue canadienne de la chèvre de boucherie est publiée deux fois par année. Notre tirage est d'environ 200 par numéro. En outre, nous distribuons largement lors de salons, foires commerciales et autres événements agricoles. Nous envoyons des exemplaires gratuits de la Revue à toutes les demandes.

TERMES & CONDITIONS

- L'éditeur est l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.
- Les contrats reçus au bureau de l'éditeur avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs seront honorés aux taux de la campagne précédente jusqu'à l'expiration du contrat.
- Si deux insertions s'affichent dans un seul numéro, chacune compte comme une insertion distincte en fonction du taux accordé selon sa dimension respective.
- L'annulation d'une publicité dans un numéro particulier doit être faite au moyen d'un avis écrit et reçue au bureau de l'éditeur avant la date de clôture de la publicité.
- En cas de défaut de l'agence de publicité, l'annonceur est responsable du paiement de sa publicité.
- L'annonceur s'engage à protéger l'éditeur contre toute action en justice fondée sur une déclaration diffamatoire, une utilisation non autorisée de photographies et / ou d'autres éléments en relation avec des publicités placées sous ce contrat et notamment de le défendre par tous les moyens légaux disponibles afin d'entièrement indemniser et sauver la sécurité de l'éditeur, ses dirigeants, ses administrateurs, employés et agents à cet égard.
- Le mot «Publicité» sera placé au-dessus de la copie qui, de l'avis de l'éditeur, ressemble à du matériel éditorial.
- L'éditeur se réserve le droit de refuser une annonce qui, selon lui, ne sert pas les meilleurs intérêts de l'industrie caprine.
- Le matériel publicitaire est détenu pour une année seulement.
- Toute copie publicitaire est sujette à l'approbation de l'éditeur.
- Tous les prix indiqués sont assujettis aux taxes applicables aux taux prescrits par la loi.
- Tous les contrats peuvent être annulés ou modifiés à la discrétion de l'éditeur en raison d'aléas naturels ou autres échappant au contrôle de l'éditeur.

INDEX OF ADVERTISERS INDEX DES ANNONCEURS

Bala-Lamba	30	Gisler Boer Goats.....	45
Cameron's Boer Goats.....	3	Goat Rancher	45
Canadian Cattle Identification Agency	52	Holmside Farm	22
Chèvrerie du Biquet.....	50	Springvalley Boer Goats.....	36
Ferme Jocelyn Urbain.....	2	Staveley Farms.....	34

**2 PERMANENT CHAMPIONS
11 CANADIAN CHAMPIONS**



FALL BUCKS



FALL FEMALES

Du Biquet

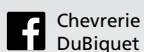
**DISPONIBLES
POUR VOUS
AVAILABLE
FOR YOU**

819-350-4761

nmcneil.nmn@gmail.com

Chèvrerie
Du Biquet
WARWICK, QUÉBEC

**Troupeau testé AEC, PARATUBERCULOSE,
EXEMPT de LC et CERTIFIÉ prog. de la TREMBLANTE**



**Tested herd: CAE, JOHNES, CL exempt
and certified on the SCRAPIE program**

www.chevreriedubiquet.com

CMGA Fee Structure



Effective March 1, 2024

Please add 13% HST to all fees for Ontario, add 15% HST to all fees for NL, NB, NS, and PEI, and add 5% GST to all fees for all other provinces.

MEMBERSHIP:

Active	\$75.00
Associate	\$50.00
Junior	\$20.00
New Membership Package – includes 1st year membership fee, your choice of registered Herd Name and Tattoo letters (New Members Only)	\$100.00
New Junior Membership Package – includes junior membership fee, your choice of registered Herd Name and Tattoo letters (New Members Only)	\$45.00

REGISTRATION:

	MEMBER	NON-MEMBER
Foreign or imported animals regardless of age	\$40.00	\$80.00
Purebred Animals (Boer and Kiko)		
Single registration submitted	\$35.50	\$71.00
2-19 registrations submitted together	\$28.50	\$57.00
20 or more registrations submitted together	\$22.00	\$44.00
Percentage Animals (Boer and Kiko)		
Single registration submitted	\$25.50	\$51.00
2-19 registrations submitted together	\$18.50	\$37.00
20 or more registrations submitted together	\$14.00	\$28.00

TRANSFERS:

Within 6 months of date of sale and <u>at time of registration</u>		
Single animal	\$17.50	\$35.00
2-19 transfers submitted together	\$14.00	\$28.00
20-39 transfers submitted together	\$13.50	\$27.00
40 or more transfers submitted together	\$12.00	\$24.00
Within 6 months of date of sale (<u>animal already registered</u>)		
Single animal	\$26.00	\$52.00
2-19 transfers submitted together	\$18.50	\$37.00
20-39 transfers submitted together	\$18.00	\$36.00
40 or more transfers submitted together	\$16.00	\$32.00
After 6 months of date of sale	\$50.00	\$100.00
Transfer within a family, provided no financial consideration is involved		
1 to 4 transfers submitted together	\$17.00	\$34.00
5+ transfers submitted together	\$7.80	\$15.60

OTHER:

Duplicate certificate (<i>without corrections</i>)	\$17.50	\$35.00
Re-issued certificate (<i>with corrections</i>)	\$25.50	\$51.00
Registration of tattoo letters (<i>Herd Identification</i>)	\$25.00	\$50.00
Transfer of tattoo letters (<i>Herd Identification</i>)	\$20.00	\$40.00
Registration of Herd Name	\$25.00	\$50.00
Transfer of Herd Name	\$25.00	\$50.00
Registration of lease	\$25.00	\$50.00
DNA Testing fee (<i>subject to change without notice</i>)	\$42.00	\$80.00
Rejected Application Fee (<i>charged on all applications returned due to errors, missing information, or shortage of funds</i>)	\$15.00	\$30.00
RUSH SERVICE (<i>in addition to regular transaction fee and must be included in remittance</i>)	\$21.50	\$43.00
Send registration certificate to new owner (<i>one fee charged for each different new owner</i>)	\$3.00	\$6.00

All remittances must be made by VISA, MasterCard or money order or cheque payable to:
CANADIAN LIVESTOCK RECORDS CORPORATION, 2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Do not remit cash.

Telephone toll free 1-877-833-7110 or (613) 731-7110
Fax: (613) 731-0704 E-mail: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca

Don't Forget the Tax

When you are making payment for any of your CMGA programs and services please pay the full amount due. Your payment must include the tax as calculated on your invoice as CMGA is responsible for remitting this portion to the federal government. Please add 13% HST for residents of Ontario; 15% HST for NL, NB, NS & PEI residents; and 5% GST for residents of all other provinces. If you have any questions about your account or need any assistance on calculating amounts due, please do not hesitate to contact the office at any time.

Structure de prix de l'ACCB

En vigueur le 1er mars 2024

Veillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour l'Ontario, ajouter 15% TVH pour le T.-N., N.-B., N.-É. et Î.-P.-É., et ajouter 5% TPS aux droits d'inscription pour toutes les autres provinces.

COTISATION :

Actif	75,00 \$
Associé	50,00 \$
Junior	20,00 \$
Nouvelle cotisation annuelle – comprend la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	100,00 \$
Nouvelle cotisation junior – comprend la cotisation junior et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	45,00 \$

ENREGISTREMENTS :

	MEMBRE	NON-MEMBRE
Animaux provenant de l'étranger ou animaux importés, peu importe l'âge	40,00 \$	80,00 \$
Animaux pursangs (Boer et Kiko)		
Enregistrement soumis seul	35,50 \$	71,00 \$
2-19 enregistrements soumis ensembles	28,50 \$	57,00 \$
20 ou plus d'enregistrements soumis ensembles	22,00 \$	44,00 \$
Animaux à pourcentage (Boer et Kiko)		
Enregistrement soumis seul	25,50 \$	51,00 \$
2-19 enregistrements soumis ensembles	18,50 \$	37,00 \$
20 ou plus d'enregistrements soumis ensemble	14,00 \$	28,00 \$

TRANSFERTS :

Dans les 6 mois suivant la date de la vente et <u>au moment de l'enregistrement</u>		
Un animal	17,50 \$	35,00 \$
2-19 transferts soumis ensembles	14,00 \$	28,00 \$
20-39 transferts soumis ensembles	13,50 \$	27,00 \$
40 transferts ou plus soumis ensembles	12,00 \$	24,00 \$
Dans les 6 mois suivant la date de la vente (<u>animal déjà enregistré</u>)		
Un animal	26,00 \$	52,00 \$
2-19 transferts soumis ensembles	18,50 \$	37,00 \$
20-39 transferts soumis ensembles	18,00 \$	36,00 \$
40 transferts ou plus soumis ensembles	16,00 \$	32,00 \$
Plus de 6 mois après la date de la vente	50,00 \$	100,00 \$
Transfert dans une famille, pourvu qu'il n'y ait de considération financière		
1-4 transferts soumis ensembles	17,00 \$	34,00 \$
5 transferts ou plus soumis ensembles	7,80 \$	15,60 \$

AUTRES :

Duplicata de certificat (<i>sans corrections</i>)	17,50 \$	35,00 \$
Nouveau certificat (<i>avec corrections</i>)	25,50 \$	51,00 \$
Enregistrement de lettres de tatouage (<i>identification de troupeau</i>)	25,00 \$	50,00 \$
Transfert de propriété de lettres de tatouage (<i>identification de troupeau</i>)	20,00 \$	40,00 \$
Enregistrement de nom de troupeau	25,00 \$	50,00 \$
Transfert de propriété de nom de troupeau	25,00 \$	50,00 \$
Enregistrement d'entente de location	25,00 \$	50,00 \$
Frais d'épreuve d'ADN (<i>sujet au changement sans avertissement</i>)	42,00 \$	80,00 \$
Honoraire de demande rejetée (<i>s'applique aux demandes incomplètes et aux demandes soumises avec les fonds insuffisants</i>)	15,00 \$	30,00 \$
SERVICE URGENT : (<i>en plus du frais régulier de la transaction et doit être inclus avec la remise</i>)	21,50 \$	43,00 \$
Envoyer le certificat d'enregistrement au nouveau propriétaire	3,00 \$	6,00 \$

Toutes les paiements doivent être faits par VISA, MasterCard ou chèque ou mandat à l'ordre de la :
CANADIAN LIVESTOCK RECORDS CORPORATION, 2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Ne remettez pas d'argent comptant.

Téléphone (sans frais) 1-877-833-7110 ou (613) 731-7110 Télécopieur: (613) 731-0704
Courriel: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca

N'oubliez-pas la taxe

Lorsque vous effectuez le paiement d'un programme et/ou service de l'ACCB, veuillez payer le montant total dû. Votre paiement doit inclure la taxe calculée sur votre facture, car l'ACCB est responsable de la remise de cette partie au gouvernement fédéral. Veuillez ajouter 13% de TPS/TVH pour les résidents de l'Ontario; 15% de TPS/TVH pour les résidents de la N.-É., du N.-B., de T.-N. et Labrador et Î.-P.-É., et 5% de TPS/TVH pour les résidents de toutes les autres provinces. Si vous avez des questions sur votre compte ou si vous avez besoin d'aide pour calculer les montants dus, n'hésitez pas à contacter le bureau à tout moment.

Getting ready for the new regulations is as easy as....

1

Get a Premises ID (PID)

Available from your provincial government. The PID links livestock to location making it a key component in traceability!

Se préparer pour les nouvelles régularisations est aussi simple que: 1,2,3 Obtenir un numéro de site (Numéro d'identification des installations): Disponible de se le procurer via votre gouvernement provincial. Le numéro de site lie votre élevage à votre localisation, cela fait partie de la clef pour la traçabilité

2

Get a CLTS Account

To get your tags you will need to create a CLTS account.

We will need your PID number and a few other details. To set up your account call or email: 1-877-909-2333 info@canadaid.ca

Avoir un compte CLTS: Pour avoir des boutons d'identifications vous devez créer un compte CLTS Vous avez besoin de votre numéro de site et quelques autres détails.

Pour mettre en place votre compte vous pouvez nous contactez en appelant au 1-877-909-2333 ou par courriel à info@canadaid.ca

3

Get Your Tags

Tags, tag applicators, and leg bands are available directly from the CCIA webstore: <https://tags.canadaid.ca> or call 1-877-909-2333

Acheter vos boutons d'identification: Les boutons d'identifications, les applicateurs et les bagues sont disponibles directement via la boutique en ligne : <http://tags.canadaid.ca> ou en appelant au 1-877-909-2333



tags.canadaid.ca

Photo courtesy of Tracy Lamb